



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Secrétariat : 24 avenue du Midi 82400 Golfech – Tél.: 05 63 39 71 90

Mail : cli82@wanadoo.fr – Site Internet cligolfech.org

Siège social : Hôtel du département de Tarn-et-Garonne – 100, Boulevard Hubert Gouze
82013 Montauban Cedex

Sommaire

I – Préambule.....	3-4
II – Les réunions.....	5-10
Réunions du bureau.....	5
Réunions du Conseil d’administration.....	5-6
Réunions Assemblée générale plénière et publique.....	7
Réunions des commissions techniques.....	7-10
« <i>Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains</i> »	
« <i>Protection des populations</i> »	
« <i>Fonctionnement, Rejets et Impact sur l’environnement</i> »	
III – L’actualité.....	10-11
IV – Les activités.....	11-13
V – L’information.....	13
VI – Formation/Visites/Participations aux inspections et exercices...	13
VII – Participation aux réunions extérieures.....	13-14
ANNEXES.....	15

I) – PREAMBULE

Depuis le 1^{er} octobre 2017, la Commission Locale d'Information (CLI) Golfech est présidée par Monsieur Mathieu Albugues, Conseiller Départemental de Tarn-et-Garonne. Monsieur Alexis Calafat, après 18 années de présidence, a souhaité se consacrer à son mandat de Maire.

L'année 2018 a été riche en évènements. En effet, depuis le 8 février dernier, les bureaux de la CLI sont situés au 24 avenue du Midi à Golfech. Ces nouveaux locaux sont plus spacieux et correspondent aux activités de la Commission Locale d'Information. Désormais, les réunions du bureau, du Conseil d'administration et des groupes de travail se déroulent dans ses bureaux.

Par ailleurs, la CLI, lors de son arrivée en zone PPI le 1^{er} février 2016, a été destinataire de toutes ses archives, et ce, depuis sa création en 1982. Ces dossiers étaient classés en l'état au sein des archives municipales de Golfech. Compte tenu du départ en septembre 2017 de Monsieur Alexis Calafat, maire de Golfech et Président-délégué de la CLI, nous avons souhaité régulariser en avril dernier cette situation en retirant du local municipal tous nos dossiers. Pour ce faire, nous avons sollicité les services d'un professionnel pour mener à bien le traitement de ces documents afin de les rapatrier aux archives départementales de Tarn-et-Garonne. Ce travail a généré une dépense considérable en 2018 (12 000 € environ) et non prévue dans le Budget Prévisionnel de 2018.

L'extension du rayon du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de 10 à 20 km. La CLI a été présente aux trois réunions animées par les Préfectures à destination des élus de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers. Depuis le 12 juillet dernier, date à laquelle l'arrêté préfectoral interdépartemental a été publié au recueil des actes administratifs, le PPI est passé à 20 km.

De 31 communes concernées par le PPI de 10 km, on dénombre aujourd'hui, 106 communes soit 150 155 habitants. Un recensement a été fait par la commission technique « *Protection des Populations* » comme suit :

Départements	Zone PPI 10 km		Zone PPI 20 km	
	Nbre de cnes	Habitants	Nbres de cnes	Habitants
Tarn-et-Garonne	21	17 037	54	56 592
Lot-et-Garonne	9	4 527	39	86 818
Gers	1	221	13	6 745
Total	31	21 785	106	150 155

L'exercice national de crise nucléaire autour du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Golfech prévu les 27 et 28 mars : la CLI a participé activement à toutes les réunions organisées en amont et en aval par la Préfecture de Tarn-et-Garonne ainsi qu'aux actions menées dans le cadre de l'exercice de sûreté nucléaire qui s'est déroulé le 27 et de l'exercice de sécurité civile programmé le 28. Il est à noter que des représentants de la CLI étaient présents sur le site Nucléaire, aux Centres Opérationnels Départementaux (COD) des préfectures du 82,47 et 32 ainsi que dans les mairies concernées par cet évènement.

Depuis cet exercice national de crise nucléaire, une exposition itinérante de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) : *la radioactivité c'est quoi ?*, composée de 27 roll up, est proposée auprès des établissements scolaires, des collectivités territoriales, des Préfectures. Cette exposition rencontre un franc succès.

Il est à noter que la CLI, en tant qu'observateur, participe régulièrement aux inspections organisées par l'ASN, tout au long de l'année, sur le site nucléaire de Golfech.

De plus, de nombreuses réunions de travail sont organisées au sein de la Commission Locale d'Information ainsi que des visites de la centrale nucléaire de Golfech. De plus, certains membres du bureau participent régulièrement aux réunions qui sont animées par l'ANCCLI, l'ASN, L'IRSN et le HCTISN.

Par ailleurs, le Président et les membres du Conseil d'administration ont émis le souhait, dans le cadre d'un voyage d'étude, de se rendre dans le département de la Manche pour y visiter le site Orano – La Hague, le site de l'EPR de Flamanville et le 1^{er} Centre de stockage des déchets radioactifs en France, géré par l'ANDRA. A cette occasion la CLI Golfech a rencontré l'INTER-CLI de la Manche.

Le 21 novembre a eu lieu l'Assemblée générale statutaire ouverte au public pour la première fois, suivie de la réunion publique portant sur la gestion des déchets radioactifs. Des professionnels de l'ANDRA, l'IRSN et de l'ASN étaient présents pour animés cette réunion publique.

L'année 2018 s'est clôturée par la participation de la CLI Golfech le 11 décembre à un atelier dédié à la gestion post-accidentelle organisé par la CLIN du Blayais, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et le centre d'étude pour l'Evaluation de la Protection dans le domaine Nucléaire (CEPN), et qui s'est déroulé dans les locaux de l'Hôtel départemental de la Gironde.

II) – LES RÉUNIONS

Depuis l'Assemblée générale du 8 novembre 2017, la CLI a organisé en 2018, 12 réunions, 1 voyage d'étude, 2 réunions/visites du CNPE de Golfech et a participé à des manifestations ou réunions extérieures.

Les procès-verbaux des réunions sont disponibles auprès du secrétariat.

Les sujets abordés cette année ont été les suivants :

- **Bureau le 7 mars :**
 - ✓ Compte rendu de l'entretien avec le Président ASTRUC
 - Réorganisation de l'équipe administrative de la CLI
 - Masses salariales 2014 et 2016, remboursement trop-perçu par le CD82
 - ✓ Présentation de la signalétique des bureaux
 - ✓ Présentation devis nettoyage des bureaux
 - ✓ Agenda

- **Conseils d'administration le 31 janvier, le 6 juin et le 9 octobre :**
 - 31 janvier**
 - ✓ Approbation des procès-verbaux des 8 mars et 20 septembre 2017
 - ✓ Présentation des nouveaux bureaux de la CLI Golfech
 - ✓ Point sur la rencontre du 26 janvier avec le Président CAMANI/CD47
 - ✓ Point financier 2017 et 2018
 - ✓ Planning réunions 2018
 - Bureaux et conseils d'administration
 - Commissions
 - Assemblées générales plénière et publique
 - ✓ Point sur les réunions de l'ANCCLI
 - ✓ Voyage d'étude prévu du 14 au 16 mai 2018 : département de la Manche
 - Présentation programme :
 - Visite de l'EPR de Flamanville 3
 - Visite de l'usine de recyclage du combustible de la Hague
 - Visite du centre de stockage exploité par l'ANDRA
 - ✓ Exercice national de crise nucléaire au CNPE de Golfech
 - Point des réunions suivantes :
 - Le 19 janvier : groupe de travail communication
 - Le 23 janvier : groupe de travail mesures
 - groupe de travail implication des territoires
 - groupe de travail initiatives de terrain
 - Le 25 janvier : groupe de travail post-accidentel
 - ✓ Refonte des statuts et du règlement intérieur : *mise en place d'un groupe de travail*
 - ✓ Extension de la zone PPI : *mise en place d'un groupe de travail*

- ✓ Formation des élus : *mise en place d'un groupe de travail*
- ✓ Communication/Site Internet, infos CLI : *mise en place d'un groupe de travail*
- ✓ Expertise sur les « Facteurs sociaux » : *mise en place d'un groupe de travail*
- ✓ Participation aux inspections ASN : organisation à définir
- ✓ Participation aux réunions extérieures : organisation à définir
- ✓ Gestion des archives de la CLI : présentation devis
- ✓ Point dossier INTERREG SUDOE
- ✓ Discussion autour de la sécurité des centrales nucléaires dans le cadre des missions légales de la CLI
- ✓ Questions diverses

6 juin

- ✓ Approbation compte rendu du Conseil d'administration du 31 janvier
- ✓ Convention de mise à disposition du personnel départemental
- ✓ Point financier de la CLI arrêté au 5 juin
- ✓ Préparation Assemblée générale statutaire
 - Buffet : organisation (choix : traiteur, menu...)
- ✓ Préparation Assemblée générale publique
 - Ordre du jour ?
- ✓ Actualité
 - Extension du périmètre PPI de 10 km à 20 km : arrêté interdépartemental intermédiaire actant les 107 communes du nouveau rayon PPI dans l'attente de l'arrêté définitif
 - Situation financière des CLI : courriers adressés aux Parlementaires des 3 départements (82,47 et 32) + Intervention ANCCLI auprès du Gouvernement – Etat des lieux des réponses reçues
 - 30^{ème} conférence annuelle des CLI prévue le 7 novembre 2018
 - Bilan du voyage d'étude dans le Département de la Manche
- ✓ Communication
 - Etat des lieux du site Internet CLI Golfech
 - Revue (Infos CLI n°31) choix des thèmes ⇒ mise en place d'un GT
- ✓ Questions diverses
 - Organisation des groupes de travail

9 octobre

- ✓ Non-participation de la CLI au forum des associations les 29-30 septembre à Valence d'Agen
- ✓ Programme INTERREG SUDOE : évolution projet
- ✓ Assemblées générales statutaire et publique prévues le 21 novembre à Saint-Nicolas de la Grave
- ✓ 30^{ème} conférence des CLI le 7 novembre
- ✓ Fonctionnement CLI
- ✓ Questions diverses

- **Assemblée Générale plénière et réunion publique le 21 novembre**

Assemblée plénière :

- ✓ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 novembre 2017
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapports d'activité des commissions :
 - Commission « *Protection des populations* »
 - Commission « *Fonctionnement, Rejets et Impact sur l'environnement* »
 - Commission « *Facteurs sociaux, organisationnels et humains* »
- ✓ Rapport financier de Monsieur le Trésorier : compte de résultat et bilan simplifié 2017
- ✓ Budget prévisionnel 2019
- ✓ Programme prévisionnel d'activité 2019
- ✓ Questions diverses

Réunion publique :

- ✓ Gestion des déchets radioactifs
 - Situation actuelle
 - Intervention de l'IRSN :
Présentation des différentes catégories de déchets radioactifs
 - Intervention de l'ANDRA :
Gestion des déchets radioactifs
Présentation du Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR)
 - Quelle est la situation au sein du site de Golfech ?
 - Intervention de l'ASN
Mise en œuvre de la réglementation
 - Prise de parole du public

► Exposition itinérante (ASN/IRSN) : La radioactivité c'est quoi ?
(Cf. annexe IX)

S'agissant des **trois commissions techniques**, elles se sont réunies comme suit :

✓ Commission « *FONCTIONNEMENT, REJETS ET IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT* » présidée par Pierre Gaillard, Vice-Président de la CLI, **s'est réunie le jeudi 26 avril** à Donzac et **le 27 septembre** à Golfech. (Cf. annexe VI)

Les points abordés le 26 avril – volet fonctionnement - sont les suivants :

➤ **Bilan sûreté 2017**

- Evènements significatifs de sûreté (ESS)
 - Analyse des causes et actions correctives

- Arrêts de la tranche 2 (11 mars-17 avril) et de la tranche 1 (1^{er} juillet-24 septembre)
 - Principaux travaux de maintenance
 - Principaux contrôles et résultats
- Etat du combustible (avant et après les arrêts de tranches)
- Avancement des travaux des ECS (évaluations complémentaires de sûreté) suite aux :
 - Diesel d'ultime secours (DUS)
 - Réserve d'eau
 - Centre de crise local (CCL)
- Système d'autorisations internes (modifications temporaires des spécifications techniques d'exploitation)
- **Evaluation de l'ASN**
- **Questions diverses**
 - Programme prévisionnel arrêt de tranche 2

Les points abordés le 27 septembre– volet impact sur l'environnement - sont les suivants :

- **Bilan 2017 des rejets et de l'impact environnemental par l'exploitant**
 - Prélèvement et consommation d'eau
 - Etiage de la Garonne et rejets thermiques
 - Rejets radioactifs liquides et gazeux
 - Rejets chimiques liés au fonctionnement et au traitement biocide
 - Surveillance radioécologique et ichtyologique
 - Surveillance des eaux souterraines (tritium et métaux)
 - Surveillance ambiante en Garonne
 - Evènements environnement (intéressants et significatifs)
 - Bilan provisoire IRSN Subatech
- **Bilan 2017 du Laboratoire Vétérinaire Départemental de Tarn-et-Garonne**
 - Surveillance radiobiologique
 - Surveillance du risque ambien
 - Surveillance des eaux souterraines
- **Evaluation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)**
 - Inspection
 - Contrôles

→ Midi : lunch

Une visite du Bâtiment de traitement des effluents (BTE) sur le site a clôturée cette réunion de travail. Les participants ont été ravis de cette initiative.

✓ Commission « *FACTEURS SOCIAUX, ORGANISATIONNELS ET HUMAINS* » présidée par Gilles Compagnat, Vice-Président de la CLI, **s'est réunie le jeudi 3 mai** à Auvillar. Les points abordés sont les suivants :

- **Nomination du Vice-Président**
- **Présentation de l'outil SDIN (Système d'information du nucléaire)**
 - Quelles améliorations sont-elles apportées vis-à-vis de la sûreté et de l'organisation du travail ?
- **Organisation de la sûreté en arrêt de tranche**
 - Qu'est-ce que la COMSAT (Commission Sûreté en Arrêt de tranche) ?
- **Etat d'avancement de l'examen de la méthode de dimensionnement des effectifs pour gérer les situations extrêmes**
 - Equipe situation extrême, opérateur pilote de tranche, facteurs d'influence etc (cf. : courrier CODEP-DCN-2017-012467)
- **Organisation des essais périodiques et contrôle des matériels importants pour la sûreté (IPS)**
- **Bilan évènements 2017 sous l'angle FSOH**
 - Analyse complète de l'évènement significatif ESS n°25 survenu le 21/11/17
 - Analyse des causes (facteurs récurrents,...)
 - Compétences des intervenants (agents EDF, prestataires)
 - Organisation des intervenants (pré-job briefing, débriefing, réunion préalable, présence d'un Chef d'exploitation...)
- **Evaluation de la sûreté 2017 de l'ASN sous l'angle FSOH**
 - Retour des inspections dans le domaine facteurs humains et Organisationnels
- **Questions diverses**

Faute de participants, cette réunion sera reprogrammée en 2019

✓ Commission « *PROTECTION DES POPULATIONS* » présidée par Francine Laroussinie, Vice-Présidente de la CLI, **s'est réunie le mercredi 23 mai** à Golfech. Les points abordés sont les suivants :

→ **Présentation du dispositif de la Cellule Mobile d'Intervention Radiologique (CMIR) par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Tarn-et-Garonne (Cf. photos – annexe VIII)**

- **Bilan de l'exercice PPI des 27 et 28 mars au CNPE de Golfech**
 - Rôle et contribution de la CLI lors de la préparation, le déroulement et retour d'expérience de l'exercice PPI
 - Implication de la CLI auprès des élus sur l'élaboration ou mise à jour des plans communaux de sauvegarde (PCS)

- **Plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur**
 - Extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de 10 à 20 km
 - Déclinaison territoriale du plan national de réponse à un accident nucléaire ou radiologique majeur
 - Nouvelle doctrine post accidentelle à inclure dans les nouveaux PPI et PCS
- **Questions diverses :**

Cette première réunion de travail a été très appréciée par les membres de la commission ainsi que des intervenants extérieurs.

Soit au total 13 heures de travail et de discussions pertinentes et constructives au sein de ces réunions techniques.

III) – L'ACTUALITE

Exercice national de crise nucléaire au CNPE de Golfech les 27 et 28 mars, la CLI a participé activement aux réunions organisées par la Préfecture de Tarn-et-Garonne comme suit (Cf. photos annexe III) :

- 22 novembre 2017 : réunion de préparation
- 19 janvier : Groupe de travail communication
- 23 janvier : Groupe de travail Initiatives de terrain, Implication des territoires et Mesures
- 25 janvier : Groupe de travail Post-accidentel
- 16 février : Groupe de travail Post accidentel
- 5 mars : Groupe de travail Communication et Initiatives de terrain
- 7 mars : Groupe de travail Post accidentel
- 8 mars : réunion au Collège Jean Rostand
- 9 mars : Comité de pilotage
- 12 mars – 3 réunions :
 - Point presse au CNPE de Golfech
 - Réunion élus + services du CNPE + services de l'Etat au CNPE de Golfech
 - Réunion publique d'information – salle Léo Gipoulou à Valence d'Agen
- 14 mars : Groupe de travail Implication des territoires + 2tests audioconférences
- 20 mars : réunion de finalisation
- 22 mars : réunion au collège Jean Rostand avec les parents d'élèves
- 27 mars : Exercice de sûreté nucléaire
- 28 mars : Exercice de sécurité civile

Mise en place de l'exposition itinérante ASN et IRSN : la radioactivité c'est quoi ? (Cf. annexe IV)

- 12 mars : réunion publique d'information à Valence d'Agen
- 27 mars : mairie de Valence d'Agen
- du 9 avril au 20 avril : mairie de Golfech
- du 17 au 22 juin : mairie de Puymirol
- du 12 juillet au 3 septembre : base de loisirs de Saint-Nicolas de la Grave
- du 12 octobre au 5 novembre : Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne
- 21 novembre AG + réunion publique : salle culturelle Jules Fromage à Saint-Nicolas de la Grave

Extension du périmètre du Plan Particulier d'Intervention (PPI), la CLI a participé aux réunions organisées par les préfetures de Tarn-et-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne comme suit :

- 14 février : réunion maires du Tarn-et-Garonne à Golfech
- 15 février : réunion maires du Gers à Lectoure
- 26 février : réunion maires du Lot-et-Garonne à Bon-Encontre

S'agissant du financement des CLI suite à cette extension, la CLI Golfech a adressé une lettre le 12 avril à tous les parlementaires des départements de Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers.

(Cf. annexe II)

Rencontre avec les Présidents des Conseils Départementaux suivants :

- Lot-et-Garonne : le 26 janvier avec le Président CAMANI
- Tarn-et-Garonne : le 22 février avec le Président ASTRUC

S'agissant du Président du Conseil Départemental du Gers, un rendez-vous a été sollicité pour l'année 2019.

Il est à noter que depuis le 5 novembre, l'équipe administrative est composée d'une seule personne à savoir la chargée de mission. L'agent en charge du secrétariat a réintégré le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne.

IV) – LES ACTIVITES

Le 8 février : déménagement des bureaux de la CLI au 24 avenue du Midi. *(Cf. photos – annexe I).* Le Président Albugues ainsi que Messieurs Delfariel, Gaillard et Compagnat ont assuré la logistique. L'équipe administrative était également présente.

Du 9 avril au 26 avril : traitement des archives de la CLI depuis sa création en 1982 jusqu'en 2015 par la Société Archives Solutions sise à Toulouse. S'agissant de la logistique des 500 boîtes à archives, la CLI a géré en interne cette mission (Cf. Photos – annexe V)

VOYAGE D'ETUDE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Des visites très instructives (Communiqué de presse publié au retour du voyage d'étude) – (Cf. album photos – annexe VII)

Une délégation de la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CNPE de Golfech, composée de plusieurs membres du conseil d'administration, a accompagné récemment Mathieu Albugues, en sa qualité de Président de la CLI, à son premier voyage d'études dans le Cotentin. Etaient présents : Mesdames Francine Laroussinie, Christiane Lecorre, Véronique Rossetto et Messieurs Eric Delfariel, Gilles Compagnat, Serge Labat. Participaient également Mesdames Béatrice Beaufiles, membre de la CLI et Véronique Auguste, chargée de mission.

Lundi 14 mai, la délégation a été reçue par les présidentes des CLI de Flamanville et du CSM ANDRA (Centre de stockage de la Manche – Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Le Président de la CLI Orano La Hague, retenu par ailleurs, était excusé. Au cours de cette rencontre les membres de ces CLI ont pu échanger en toute liberté sur les sujets d'actualité tels que l'extension du rayon PPI (Plan Particulier d'Intervention) de 10 km à 20 km, le financement des Commissions Locales d'Information ainsi que leur fonctionnement.

Le lendemain, la délégation de la CLI Golfech était accueillie par M. René Charbonnier, Directeur adjoint du site Orano La Hague, centre de retraitement du combustible nucléaire usé, pour une visite de terrain. En effet, soucieuse de la gestion des déchets radioactifs, la délégation souhaitait découvrir les différentes étapes de traitement des combustibles nucléaires usés comme suit : l'entreposage en piscine dès leur arrivée ; les phases de cisailage et de dissolution ; le traitement des effluents gazeux et clarification de la solution à la suite de l'étape dissolution ; les différentes phases d'extraction et de séparation du plutonium, de l'uranium et des produits de fission ; la purification qui permet de nettoyer l'uranium et le plutonium des produits de fission et des actinides les plus nocifs à court terme. Enfin, le conditionnement des déchets : vitrification et compactage.

Le même jour, elle rencontrait M. Bertrand Michoud, Directeur de l'aménagement du site EPR (European Pressurized Reactor) de Flamanville 3, pour une présentation exhaustive de cette nouvelle génération de réacteurs nucléaires qui s'inscrit dans la continuité des techniques existantes suivie d'une visite approfondie du chantier. Les récents événements soulignés par la presse nationale concernant les problèmes de soudure du circuit secondaire et les anomalies de la cuve dues à des falsifications à l'usine de Creusot Forêt, ont convaincu la délégation de la CLI de Golfech de se rendre sur les lieux afin d'y obtenir des réponses, et ce, pour une meilleure lisibilité de ces deux affaires. Au cours de cette visite, la délégation a questionné spontanément son accompagnateur sur tous les sujets souhaités.

Ainsi, ce marathon nucléaire de deux jours s'est achevé le mercredi 16 mai par la visite du 1^{er} Centre de stockage des déchets radioactifs en France géré par l'ANDRA, dont l'objectif était de regrouper les déchets à faible ou moyenne radioactivité provenant de certains centres de recherche et centrales nucléaires qui, par le passé, étaient jetés en l'état en pleine

océan. L'exposé introductif sur les activités de l'Andra et du centre a été complété par une visite des différentes installations de contrôle et de sa couverture végétale : les chambres de mesure des eaux, les appareils de contrôle de l'air, de la pluie et du vent situés à la station de surveillance atmosphérique. Il est à noter que les déchets ont été empilés les uns sur les autres en forme de pyramide et immobilisés par du gravier. Les tumulus ont été recouverts d'un tapis herbeux appelé communément « couverture » constituée de différentes couches. Ce dispositif, mis en place entre 1991 et 97, recherchait l'effet parapluie afin d'empêcher l'eau d'atteindre les colis et d'éviter toute contamination des nappes souterraines. De plus, elle protège le stockage de toutes intrusions humaines, animales ou végétales (racines). Année 1969, les premiers colis de déchets accueillis sont les déchets hospitaliers en particulier le radium utilisé pour le traitement du cancer. 1994 dernier colis puis le stockage est fermé afin de préparer la phase de surveillance qui a démarré en 2003 pour une durée de plusieurs siècles. La Directrice du site, Mme Florence Espiet-Subert a longuement échangé avec le Président Mathieu Albugues et les membres de la délégation. Il a été convenu de recevoir un représentant du CMS ANDRA en 2019 lors d'une assemblée générale publique de la CLI Golfech.

V) – L'INFORMATION

La revue « INFOS CLI »

Aucun numéro n'a été diffusé en 2018. C'est la raison pour laquelle la CLI Golfech a décidé d'adresser, avant le printemps prochain, aux 150 155 habitants de la zone PPI de 20 km un exemplaire de son prochain numéro consacré à la présentation de la CLI et de ses activités auprès du public mais aussi à l'élargissement du rayon PPI. La CLI envisage avant décembre de communiquer aux populations un autre numéro. Nous pourrions ainsi dénombrer la diffusion de deux numéros pour l'année 2019.

VI) – FORMATIONS/VISITES/PARTICIPATIONS AUX INSPECTIONS ET EXERCICES

Visites du CNPE de Golfech le 17 juillet

La CLI a participé en tant qu'observateur à 9 inspections organisées par l'ASN sur le site nucléaire de Golfech.

VII) – PARTICIPATIONS AUX REUNIONS EXTERIEURES

→ Préfecture de Tarn-et-Garonne

- ✓ 27 juin : réunion consacrée à l'évacuation sur un rayon de 5 km

→ **CNPE de Golfech**

- ✓ 23 janvier : participation aux vœux de la centrale nucléaire de Golfech aux élus et représentants des pouvoirs publics
- ✓ 21 mars : Exposition Garonne « Au fil de l'eau »
- ✓ 24 avril : Dîner avec l'Inspecteur Général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection

→ **CLIN du BLAYAIS** : atelier : gestion post-accidentelle organisé avec l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) et le Centre d'étude pour l'Evaluation de la Protection dans le domaine Nucléaire (CEPN) *(la CLI était représentée par Pierre Gaillard) (Cf. annexe X)*

→ **ANCCLI (Paris)**

Réunions des instances administratives :

- ✓ – 15 février, 15 juin, 1^{er} octobre et 5 novembre : réunion du Bureau *(la CLI est représentée par P. Gaillard)*
- ✓ – 14 mars, 25 juin et 2 octobre : réunion du Conseil d'Administration *(la CLI est représentée par MM. Albugues, Gaillard et Labat)*
- ✓ – 6 novembre – Réunion de l'Assemblée Générale *(la CLI est représentée par MM. Albugues, Gaillard et Labat)*

Club des chargés de mission de communication des CLI

La chargée de mission de la CLI Golfech a participé à la réunion ci-après :

- ✓ 21 juin

→ **ASN**

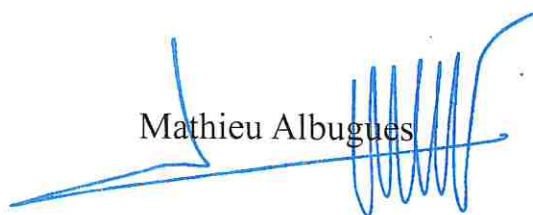
- ✓ 7 novembre : 30^{ème} conférence des Présidents de CLI *(la CLI était représentée par MM. Albugues, Gaillard et Labat)*

→ **HCTISN**

- ✓ Réunions ordinaires : 13 mars, 28 juin, 11 octobre et 06 décembre *(la CLI est représentée par Gilles Compagnat)*

Le Président de la CLI Golfech

Mathieu Albugues




ANNEXES











Commission
Locale
d'Information


Golfech

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DU CNPE DE GOLFECH

Mission générale de suivi, d'information
et de concertation, en matière de
sécurité nucléaire, de radioprotection et
d'impact des activités nucléaires sur
les personnes et l'environnement.

Élaborer une base commune des résultats
de ses travaux sous forme accessible au
plus grand nombre.

04 63 39 71 30
www.digolfech.org







EXTENSION DU PERIMETRE DE LA ZONE PPI DE 10 KM A 20 KM

Synthèse des réunions d'information organisées par les Préfectures les 14, 15 et 26 février 2018 à l'attention des maires du Tarn-et-Garonne, du Gers et du Lot-et-Garonne

Par arrêté préfectoral interdépartemental, et ce, avant la fin de l'année 2018, l'extension de la zone PPI de 10 km à 20 km sera adoptée. Afin de préparer au mieux les maires concernés par cet élargissement, des réunions d'information sont organisées dans les trois préfetures impactées par cette décision, à savoir le Tarn-et-Garonne, le Gers et le Lot-et-Garonne. Il est à noter que la Préfecture du département où se trouve implanté l'INB, par défaut, est le chef de file. Aussi, c'est pour cette raison que les réunions sont animées par un représentant de cette Préfecture. De plus l'ASN – division de Bordeaux, le CNPE de Golfech et la CLI Golfech sont également représentés. Il s'agit de :

- PREFECTURE de Tarn-et-Garonne : Monsieur Lilian BENOIT, chef du SIDPC 82

Slides : « L'extension du plan particulier d'intervention de la centrale nucléaire de Golfech »

- ASN, Madame Hermine DURAND, cheffe de la division de Bordeaux

Slides : « Le risque nucléaire, Le rôle de l'ASN en cas de crise »

- CNPE de Golfech (soit MM. GUILLERM, soit SAINT LOUP ou bien CHERET)

Slides : « La centrale nucléaire de Golfech »

- CLI Golfech : Monsieur Gilles COMPAGNAT, vice-président, représentant le Président ALBUGUES

Slides : « Présentation du fonctionnement de la CLI »

A cette occasion des slides sont proposés à l'assemblée dont ci-joint exemplaires.

Le mercredi 14 février 2018 s'est tenu à 16h sur la commune de Golfech, la première réunion orchestrée en ce sens par la Préfecture de Tarn-et-Garonne, présidée par Monsieur Bernard BURCKEL, Directeur des services du Cabinet du Préfet.

Il est à noter les informations suivantes :

Zone PPI de 10 km	Nbre d'habitants	Zone PPI de 20 km	Nbre d'habitants
21	17 037	54	56 592

Le jeudi 15 février s'est déroulé à 14h30 sur la commune de Lectoure, la deuxième réunion, présidée par Madame la sous-préfète de Condom.

Il est à noter les informations suivantes :

Zone PPI de 10 km	Nbre d'habitants	Zone PPI de 20 km	Nbre d'habitants
1	221	13	6 745

Les questions qui ont été posées par les maires présents à ces deux réunions concernaient majoritairement la prise en compte de cette extension dans les Plans Communaux de Sauvegarde mais également le document DICRIM ainsi que la pré-distribution d'iode stable au profit des populations de ce nouveau rayon PPI.

Le lundi 26 février s'est tenu à 18h sur la commune de Bon-Encontre, la troisième et dernière réunion, présidée par Monsieur Benoît GUIU, Chef du service des sécurités et de la représentation de l'État de la Préfecture de Lot-et-Garonne.

Il est à noter les informations suivantes :

Zone PPI de 10 km	Nbre d'habitants	Zone PPI de 20 km	Nbre d'habitants
9	4 527	40	88 316

Les questions des maires, présents à cette rencontre, concernaient également l'organisation du Plan Communal de Sauvegarde, la distribution des comprimés d'iode mais également le financement des communautés de communes impactées par cette extension, à savoir deux communautés d'agglomération et 1 communauté de communes.

Monsieur le maire de la commune de Layrac demande quelle est la validité des comprimés d'iode dans le temps.

Monsieur Lilian BENOIT répond 7 ans et rappelle qu'en 2009 une campagne de distribution de comprimés d'iode avait été organisée et souligne qu'en 2016 une nouvelle campagne s'était déroulée en ce sens.

Monsieur le maire de la commune de Layrac demande : quand on prend le comprimé d'iode, combien de temps cela met pour protéger la thyroïde en cas de rejet et rappel la crise sanitaire du Levothyrox nouvelle formule.

Madame Hermine DURAND répond que le comprimé d'iode doit être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet soit 2h avant les rejets d'iode radioactif.

Monsieur le maire de la commune de Moirax demande à quel moment la fiche d'évacuation sera communiquée aux communes afin de l'insérer dans le PCS.

Monsieur Lilian BENOIT répond qu'elle est actuellement en cours de rédaction et précise qu'elle sera standardisée afin de faciliter sa compréhension. Ce document sera communiqué aux diverses communes avant la fin de l'année 2018.

Monsieur Lilian BENOIT explique que les communes peuvent solliciter l'appui des intercommunalités pour l'organisation de l'évacuation de leur population.

S'agissant de l'évacuation des populations, parmi l'assemblée présente, un maire prend la parole sans au préalable décliné son identité et rappelle que ce n'est pas le préfet mais plus précisément les maires des communes qui ont la responsabilité d'évacuer leur population. En effet, le Préfet donne l'ordre au maire d'évacuer sa population, et c'est à ce moment-là que le premier magistrat de la commune déclenche le PCS. Avez-vous organisé un exercice pour tester la capacité de réponse ?

Monsieur Lilian BENOIT rappelle que l'automate d'alerte de la Préfecture a enregistré par communes plusieurs correspondants, numéros de téléphone, adresses électroniques. Dans un futur proche, des opérateurs de téléphonie mobile seront sollicités en ce sens.

Actuellement, Cedralis, service d'alerte rapide en masse pour la gestion de pilotage de crise, alerte les 31 communes de la zone PPI de 10 km.

Monsieur Gilles COMPAGNAT, Vice-Président de la CLI Golfech et adjoint au maire d'Auvillar explique que sa commune a été amenée à activer, et ce, à plusieurs reprises ce dispositif dont le retour est satisfaisant. Précise cependant, que ce dispositif est utilisé si nécessaire afin d'éviter toute confusion au sein de la population.

Monsieur Lilian BENOIT explique que dans le cadre de l'exercice national de crise nucléaire autour du CNPE de Golfech prévu les 27 et 28 mars prochains, le test sera observé le 1^{er} jour.

Monsieur le maire de Puymirol explique qu'au sein de la CLI Golfech, il y a une vraie liberté de parole et souhaite la bienvenue aux nouveaux maires de son département du Lot-et-Garonne. Il souligne que le Département de Tarn-et-Garonne est un élément moteur contrairement à celui du Lot-et-Garonne qui rencontre des difficultés financières alors que cet élargissement du rayon PPI impactera 88 316 de ses habitants.

Monsieur le maire de Puymirol rappelle qu'il est Président de la communauté de communes d'Aquitaine en Pays de Serres, et que contrairement à la communauté de communes des Deux Rives sise à Valence d'Agen, il n'a aucune retombée financière de la part de l'exploitant.

Monsieur le maire de Puymirol évoque le rendez-vous entre le Président de la CLI et le Président du Conseil départemental qui s'est déroulé le vendredi 26 janvier dernier, en précisant que le Lot-et-Garonne ne participera pas au remplacement des balises atmosphériques et à la mise en place d'une balise à eau, et ce, en raison du coût exorbitant que cela représente.

Monsieur le maire de Puymirol demande quelle est le taux de pénétration des comprimés dans les foyers de la zone PPI de 10 km autour du site nucléaire de Golfech.

Monsieur Lilian BENOIT répond que le taux de retrait au 20 décembre 2016 était le suivant :

Particulier	Entreprises et Etablissement recevant du public	Etablissements scolaires
50,4 %	40 %	75 %

Et rappelle qu'au début du mois de janvier 2017, les particuliers n'ayant pas retiré leurs boîtes de comprimés d'iode en pharmacie les ont reçus par courrier à leur domicile. Cela a permis d'assurer une couverture proche de 100 % des personnes résidant dans un rayon de 10 km autour des 19 centrales nucléaires françaises.

Monsieur le Chef du service des sécurités et de la représentation de l'État de la Préfecture de Lot-et-Garonne demande s'il y a d'autres questions et remercie les maires pour leur participation.



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Direction des services du cabinet
Pôle des sécurités
Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles

AP N° 82-2018-07-09-005

**Arrêté préfectoral interdépartemental
fixant la liste des communes concernées par l'extension du périmètre d'application du
plan particulier d'intervention de 10 à 20 kilomètres autour de la centrale nucléaire de
production d'électricité de Golfech**

Le préfet de Tarn et Garonne,
La préfète de Lot-et-Garonne,
La préfète du Gers,

- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu le code de l'environnement, notamment son livre V, titre 1^{er} et titre 9 ;
- Vu le code de la défense ;
- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.741-6 ;
- Vu la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire ;
- Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du 17 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Pierre BESNARD comme préfet de Tarn-et-Garonne ;
- Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Patricia WILLAERT comme préfète de Lot-et-Garonne ;
- Vu le décret du 8 décembre 2017 portant nomination de Madame Catherine SÉGUIN comme préfète du Gers ;
- Vu l'arrêté de M. le Premier ministre du 21 juillet 1986 portant désignation du Commissaire de la République du département de Tarn-et-Garonne, chargé de la direction des opérations de secours intéressant le Gers, le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne, dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan Particulier d'Intervention du centre nucléaire de production d'électricité de Golfech ;
- Vu l'arrêté préfectoral approuvant le plan ORSEC zonal;
- Vu l'arrêté préfectoral approuvant le plan ORSEC départemental;

Pour le département de Lot-et-Garonne :

Agen	Engayrac	Saint-Martin-de-Beauville
Astaffort	Fals	Saint-Maurin
Aubiac	Grayssas	Saint-Nicolas-de-la-Balermc
Bajamont	Lafox	Saint-Pierre-de-Clairac
Beauville	Laroque-Timbaut	Saint-Sixte
Blaymont	La Sauvetat-de-Savères	Saint-Robert
Boé	Layrac	Saint-Romain-le-Noble
Bon-Encontre	Marmont-Pachas	Saint-Urcisse
Castelculier	Moirax	Sauvagnas
Caudecoste	Le Passage	Sauveterre-Saint-Denis
Cauzac	Pont-du-Casse	Tayrac
Clermont-Soubiran	Puymirol	
Cuq	Saint-Caprais-de-Lerm	
Dondas	Saint-Jean-de-Thurac	

Pour le département du Gers :

Castet-Arrouy	Pergain-Taillac	Saint-Créac
Flamarens	Peyrecave	Sainte-Mère
Gimbrède	Plieux	Sempesserre
Lectoure	Saint-Antoine	
Miradoux	Saint-Avit-Frandat	

ARTICLE 3 : le présent arrêté entrera en vigueur à la date de publication de l'arrêté d'approbation du plan particulier d'intervention du CNPE de Golfech.

ARTICLE 4 : le préfet du Tarn-et-Garonne, les préfètes de Lot-et-Garonne et du Gers, le directeur du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Golfech, les maires des communes concernées par le périmètre du PPI du CNPE de Golfech sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers.

ARTICLE 5 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de Tarn-et-Garonne, des préfètes de Lot-et-Garonne et du Gers, et/ou d'un recours contentieux auprès du président du tribunal administratif de Toulouse, dans les deux mois suivant sa publication.

Montauban, le 9 juillet 2018

Le préfet de Tarn-et-Garonne,



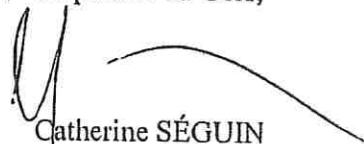
Pierre BESNARD

La préfète de Lot-et-Garonne,



Patricia WILLAERT

La préfète du Gers,



Catherine SÉGUIN

**Le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI)
de la centrale nucléaire de Golfech étendu de 10 à 20 km**

(Arrêté préfectoral interdépartemental du 9 juillet 2018)

Rayon PPI de 10 km : 31 communes

Rayon PPI de 20 km : 106 communes soit 150 155 hab. (Source INSEE janvier 2018)

*Légende : *communes zone PPI de 10 km*

Département de Tarn-et-Garonne (82): 54 communes

Angeville	Fauroux	Montjoi
Asques	Gasques*	Perville*
Auvillar*	Gensac	Pommevie*
Balignac	Golfech*	Poupas
Bardigues*	Goudourville*	Puygaillard-de-Lomagne
Boudou	Gramont	Saint-Aignan
Bourg-de-Visa	Lachapelle	Saint-Arroumex
Brassac	Lamagistère*	Saint-Cirice*
Castelmayran	Lavit	Saint-Clair*
Castelsagrat	Le Pin	Saint-Jean-du-Bouzet
Castelsarrasin	Malause*	Saint-Loup*
Castéra-Bouzet	Mansonville*	Saint-Michel*
Caumont	Marsac	Saint-Nazaire-de-Valentane
Coutures	Merles*	Saint-Nicolas-de-la-Grave
Donzac*	Miramont de Quercy	Saint-Paul-d'Espis
Dunes*	Moissac	Saint-Vincent-Lespinnasse*
Espalais*	Montesquieu	Sistels*
Fajolles	Montgaillard	Valence d'Agen*

Département de Lot-et-Garonne (47) : 39 communes

Agen	Engayrac	Saint-Martin-de-Beauville
Astaffort	Fals	Saint-Maurin
Aubiac	Grayssas*	St-Nicolas-de-la-Balermie*
Bajamont	Lafox	Saint-Pierre-de-Clairac
Beauville	Laroque-Timbaut	Saint-Sixte*
Blaymont	La Sauvetat-de-Savères	Saint-Robert
Boé	Layrac	Saint-Romain-le-Noble*
Bon-Encontre	Marmont-Pachas	Saint-Urcisse*
Castelculier	Moirax	Sauvagnas
Caudecoste*	Le Passage	Sauveterre-Saint-Denis
Cauzac	Pont-du-Casse	Tayrac
Clermont-Soubiran*	Puymirol*	
Cuq	Saint-Caprais-de-Lerm	
Dondas	Saint-Jean-de-Thurac*	

Département du Gers (32) : 13 communes

Castet-Arrouy	Pergain-Taillac	Saint-Créac
Flamarens	Peyrecave	Sainte-Mère
Gimbrède	Plieux	Sempesserre
Lectoure	Saint-Antoine*	
Miradoux	Saint-Avit-Frandat	

Départements de Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers (3)

Régions : Occitanie et Nouvelle-Aquitaine (2)

Liste des communes en zone PPI de 10 à 20 km

Zone PPI actuel 10 km : 31 communes	21 785 habitants
Tarn-et-Garonne : 21 communes	17 037 habitants
Lot-et-Garonne : 9 communes	4 527 habitants
Gers : 1 commune	221 habitants

Zone 2 km (3cnes en Tarn-et-Garonne) 2 561 habitants

Golfech (82) 998 h – CC2R

Donzac (82) 1 043 h – CC2R

Saint-Loup (82) 520 h – CC2R

Zone 5 km (2cnes en Tarn-et-Garonne soit 6 610 habitants et 4cnes en Lot-et-Garonne soit 1 116 habitants) 7 726 habitants

Lamagistère (82) 1 157 h – CC2R

Valence d'Agen (82) 5 453 h – CC2R

Clermont Soubiran (47) 386 h – CC2R

Grayssas (47) 134 h – CC2R

Saint-Sixte (47) 368 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Saint-Ureisse (47) 228 h – Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Zone 10 km (16 cnes en Tarn-et-Garonne soit 7 866 h , 5 cnes en Lot-et-Garonne soit 3 411 h et 1cne gersoise soit 221 h) 11 498 habitants

Auville (82) 975 h – CC2R

Bardigues (82) 294 h – CC2R

Dunes (82) 1 243 h – CC2R

Espalais (82) 412 h – CC2R

Gasques (82) 420 h – CC2R

Goudourville (82) 991 h – CC2R

Malause (82) 1 163 h – CC2R

Mansonville (82) 290 h – CC2R

Merles (82) 218 h – CC2R

Perville (82) 129 h – CC2R

Pommevie (82) 578 h – CC2R

Saint-Cirice (82) 165 h – CC2R

Saint-Clair (82) 281 h – CC2R

Saint-Michel (82) 232 h – CC2R

Saint-Vincent Lespinasse (82) 254 h – CC2R

Sistels (82) 221 h – CC2R

Caudecoste (47) 1 047 h -Cté d'Agglomération d'Agen

Puymirol (47) 962 h – Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Saint-Antoine (32) 221 h - CC2R

Saint-Jean de Thurac (47) 546 h - Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Saint-Nicolas de la Balerne (47) 403 h - Cté d'Agglomération d'Agen

Saint-Romain le Noble (47) 453 h - Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Synthèse extension zone PPI à 20 km

Nbre de communes supplémentaires : 75 communes	128 370 habitants
Tarn-et-Garonne : 33 communes	39 555 habitants
Lot-et-Garonne : 30 communes	82 291 habitants
Gers : 12 communes	6 524 habitants

Zone 20 km (33 cnes en Tarn-et-Garonne soit 39 555 habitants, 31 cnes en Lot-et-Garonne soit 83 789 h et 12 cnes gersoises soit 6 524 h)

Agen (47) 34 956 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Astaffort (47) 2 112 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Aubiac (47) 1 140 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Bajamont (47) 1 021 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Beauville (47) 573 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Blaymont (47) 217 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Boé (47) 5 679 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Bon-Encontre (47) 6 421 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Castelculier (47) 2 408 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Angeville (82) 238 h – Cité de cnes Terres des Confluences

Asques (82) 134 h - Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Balignac (82) 39 h - Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Boudou (82) 740 h - Cité de cnes Terres des Confluences

Bourg-de-Visa (82) 401 h – Cité de cnes du Pays de serres en Quercy

Brassac (82) 259 h - Cité de cnes du Pays de serres en Quercy

Castelmayran (82) 1 206 h - Cité de cnes Terres des Confluences

Castelsagrat (82) 581 h – CC2R

Castelsarrasin (82) 14 393 h - Cité de cnes Terres des Confluences

Castéra-Bouzet (82) 117 h - Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Caumont (82) 332 h - Cité de cnes Terres des Confluences

Castet-Arrouy (32) 192 h

Cité de cnes de la Lomagne Gersoise

Cauzac (47) 427 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Cuq (47) 271 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Dondas (47) 214 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Engayrac (47) 166 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Fals (47) 368 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Flamarens (32) 141 h

Cité de cnes de la Lomagne Gersoise

Gimbrède (32) 307 h

Cité de cnes de la Lomagne Gersoise

Lafox (47) 1 171 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Larroque-Timbaud (47) 1 666 h – Cité d'Agglo du Grand Villeneuvois

La Sauvetat-de-Savères (47) 561 h – Cité de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Layrac (47) 3 630 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Lectoure (32) 4 117 h

Cité de cnes de la Lomagne Gersoise

Le Passage (47) 9 787 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Marmont-Pachas (47) 153 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Miradoux (32) 515 h

Cité de cnes de Lomagne Gersoise

Moirax (47) 1 199 h – Cité d'Agglomération d'Agen

Coutures (82) 102 h – Cité de cnes Terres des Confluences

Fajolles (82) 99 h – Cité de cnes Terres des Confluences

Fauroux (82) 245 h – Cité de cnes du Pays de serres en Quercy

Gensac (82) 121 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Gramont (82) 153 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Lachapelle (82) 117 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Lavit (82) 1 582 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Le Pin (82) 126 h – CC2R

Marsac (82) 174 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Miramont-de-Quercy (82) 349 h – Cité de cnes du Pays de serres en Quercy

Moissac (82) 12 929 h – Cité de cnes Terres des Confluences

Montesquieu (82) 790 h – Cité de cnes Terres des Confluences

Montgaillard (82) 134 h – Cité de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Montjoi (82) 168 h – CC2R

Pergain-Taillac (32) 315 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Peyrecave (32) 77 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Plieux (32) 136 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Pont du Casse (47) 4331 h – Cté d'Agglomération d'Agen

Poupas (82) 85 h - Cté de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Puygaillard-de-Lomagne (82) 71 h - Cté de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

Saint-Aignan (82) 424 h - Cté de cnes Terres des Confluences

Saint-Arroumex (82) 161 h - Cté de cnes Terres des Confluences

Saint-Avit Frandat (32) 102 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Saint-Caprais-de-Lerm (47) 663 h – Cté d'Agglomération d'Agen

Saint-Créac (32) 92 h

Cté de cnes Bastides de la Lomagne

Saint-Jean-du-Bouzet (82) 56 h - Cté de cnes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

St-Martin-de-Beauville (47) 181 h – Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Saint Maurin (47) 469 h – Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

Sainte-Mère (32) 221 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Saint-Nazaire-de-Valentane (82) 367 h - Cté de cnes du Pays de serres en Quercy

Saint-Nicolas de la Grave (82) 2 261 h - Cté de cnes Terres des Confluences

Saint-Paul-d'Espis (82) 601 h – CC2R

Saint-Pierre-de-Clairac (47) 918 h – Cté d'Agglomération d'Agen

Saint-Robert (47) 190 h – Cté d'Agglo du Grand Villeneuveois

Sauvagnas (47) 540 h – Cté d'Agglomération d'Agen

Sauveterre-Saint-Denis (47) 444 h – Cté d'Agglomération d'Agen

Sempesserre (32) 309 h

Cté de cnes de la Lomagne Gersoise

Tayrac (47) 415 h – Cté de cnes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres

En conclusion

Situation actuelle au 5 février 2018			Situation future		
Zone PPI 10 km	Nbre communes	Habitants	Zone PPI 20 km	Nbre communes	Habitants
Tarn-et-Garonne	21	17 037	Tarn-et-Garonne	54	56 592
Lot-et-Garonne	9	4 527	Lot-et-Garonne	39	86 818
Gers	1	221	Gers	13	6 745
Total	31	21 785	Total	106	150 155

Départements concernés 3 Extension zone PPI à 20 km	Nbre communes supplémentaires	Habitants supplémentaires
Tarn-et-Garonne	33	39 555
Lot-et-Garonne	30	82 291
Gers	12	6 524
Total	75	128 370

**Communauté de Communes et d'Agglomération : (7 ctés de cnes concernées + 2 ctés d'Agglomération)
soit 9 communautés**

Tarn-et-Garonne: 4 communautés de communes

Communauté de Communes des Deux Rives	siège Valence d'Agen :	28 cnes soit 28 cnes concernées
		} dont 2 cnes du (47) et 1 cne du (32)
Communauté de Communes Terres des Confluences	siège Castelsarrasin :	22 cnes soit 12 cnes concernées
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	siège Beaumont de Lomagne :	31 cnes soit 12 cnes de concernées
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	siège Lauzerte :	22 cnes soit 5 cnes concernées

Lot-et-Garonne : 2 communautés d'Agglomération et 1 communauté de communes

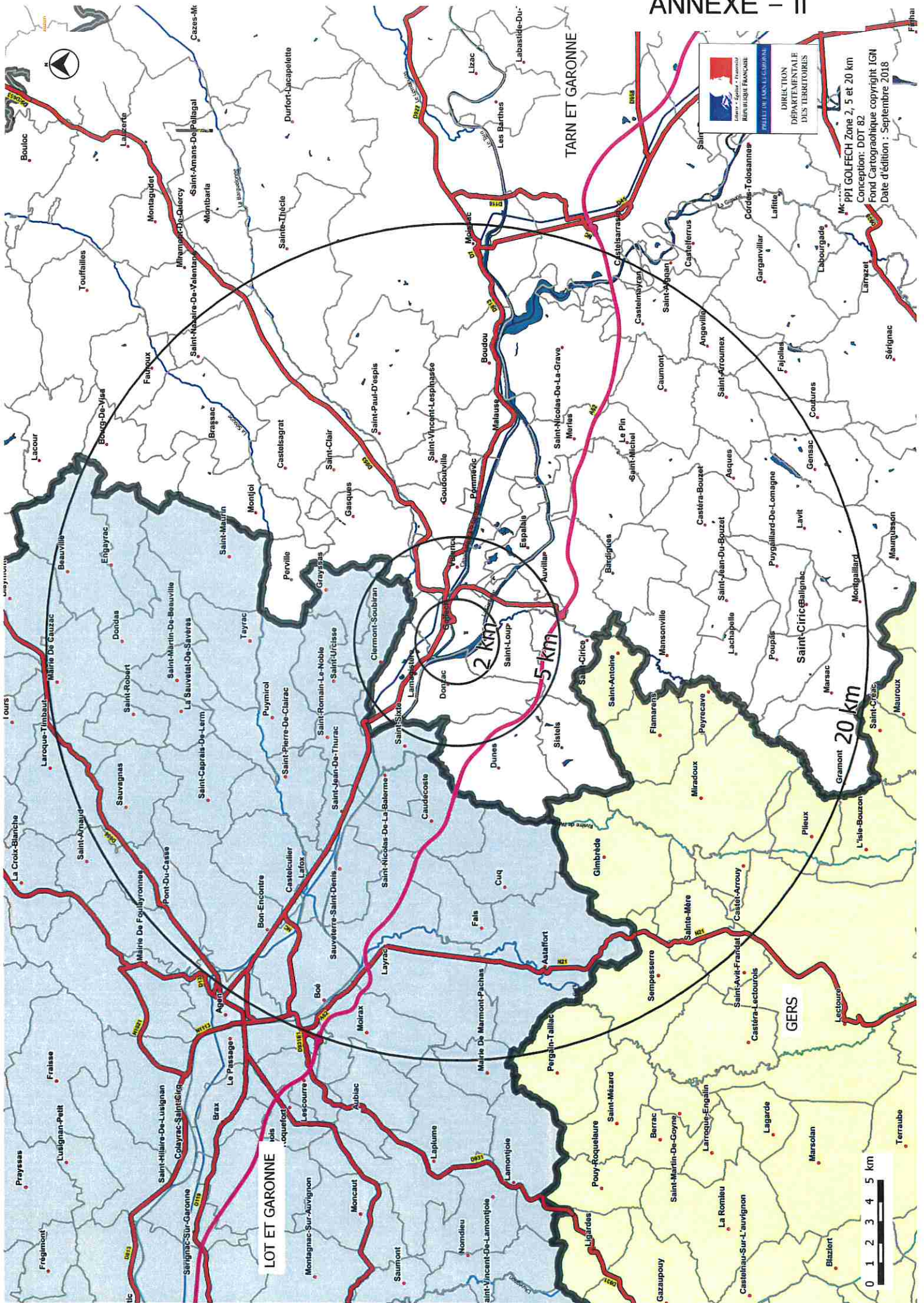
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuveois	siège Casseneuil :	19 cnes soit 2 cnes concernée
Communauté d'Agglomération d'Agen	siège Agén :	31 cnes soit 23 cnes concernées
Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	siège Puymirol :	13 cnes soit 13 cnes concernées

Gers : 2 communautés de communes

Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise	siège Fleurance :	43 cnes soit 11 cnes concernées
Communauté de Communes Bastides de la Lomagne	siège Mauvezin :	41 cnes soit 1 cne concernée

Source : INSEE recensement de la population à compter du 1^{er} janvier 2018

Tableau mis à jour le 6 février 2018

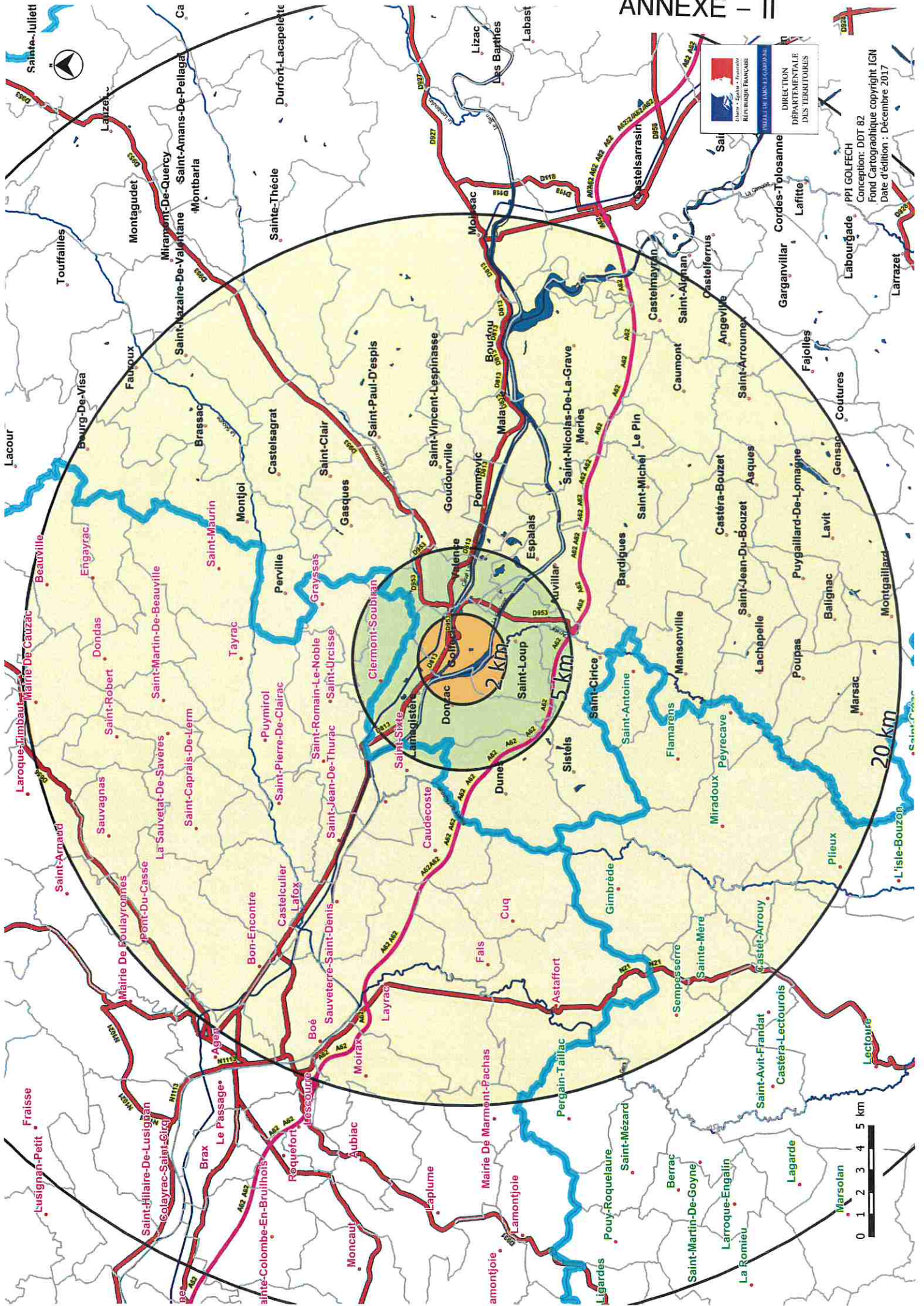



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
LOT ET GARONNE
PRÉFET DU JANS LÉONARD

Mc PPI GOLFECH Zone 2, 5 et 20 km
Conception: DDT 82
Fond Cartographique copyright IGN
Date d'édition: Septembre 2018

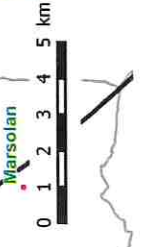


ANNEXE - II

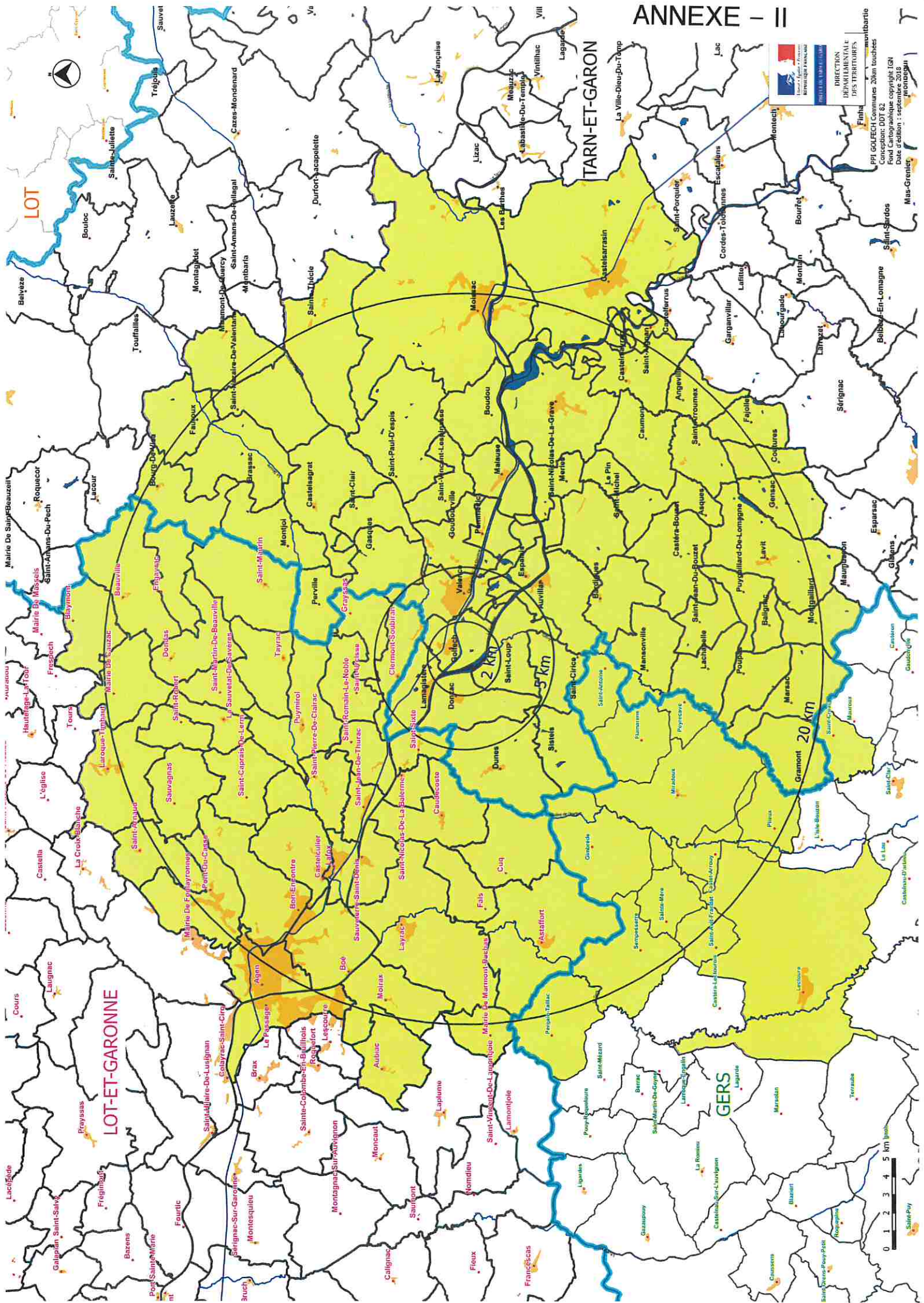


DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
VILLE DE DONS-33-03-00-001

Conception: DDT 82
Fond Cartographique copyright IGN
Date d'édition: Décembre 2017



ANNEXE - II




DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
ET DE L'ÉQUIPEMENT
RURAL

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018

PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018
PRÉFECTURE
19/5 TERRITOIRES
2018



Golfech, le 12 avril 2018

CLI n°2018

Le Président

(Parlementaires : Députés(es) et Sénateurs(trices))

La France est le pays le plus nucléarisé au monde par nombre d'habitants.

Ce contexte a, depuis le début des années 80, conduit les parlementaires à favoriser le développement d'une démocratie participative de territoire autour des installations nucléaires françaises.

En 1981, la circulaire dite « MAUROY », incitait les départements à créer des instances pluralistes de dialogue et d'information autour des grands équipements énergétiques : les Commissions Locales d'Information (CLI) étaient nées.

Depuis, la réglementation liée aux activités nucléaires s'est considérablement étoffée.

Avec la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la **Transparence et à la Sécurité en matière Nucléaire (TSN)**, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont, entre autres, créé une Autorité de Sûreté Nucléaire indépendante, l'ASN, ont conféré une existence légale aux CLI et à leur fédération nationale, l'ANCCLI et ont renforcé le droit à l'information des citoyens. Ainsi, dans son Article 22, la Loi TSN précise qu'auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base est instituée une commission locale d'information chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

La Commission Locale d'Information de Golfech a été créée en 1982 par le président du Conseil Général, et a pris la forme juridique actuelle d'une **association**, régie par la loi du 1^{er} janvier 1901, **le 4 août 1986**. Les moyens dédiés à son fonctionnement proviennent essentiellement de l'Etat et du Conseil Départemental et/ou des collectivités territoriales. **Mais savez-vous que le législateur avait prévu un financement spécifique pour les CLI associatives ?**

.../...

En effet, l'article 22 VI de la Loi TSN de 2006 stipule : « ... si la commission est dotée de la personnalité juridique, outre les subventions qui peuvent lui être attribuées par l'Etat, ces collectivités et ces groupements, elle peut recevoir une partie du produit de la taxe instituée par l'article 43 de la loi de finances pour 2000 (n°99-1172 du 30 décembre 1999) dans les conditions définies en loi de finances... ». (le montant annuel de cette taxe perçue par l'Etat est de 650 millions d'euros).

Malheureusement peu de personnes ont connaissance de cette disposition car celle-ci n'a jamais été mise en œuvre par l'Etat sous prétexte de sa complexité (Cf. Réponse du Ministère du 16 janvier 2018 au Député CHRISTOPHE, ci-jointe)

Aujourd'hui, le Titre VI (renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens) de la Loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi TECV) conforte la légitimité des CLI en **élargissant leur champ de compétence et d'action.**

Si on ne peut que se satisfaire de cet arsenal réglementaire qui favorise la démocratie participative et encourage la libre expression de la société civile sur les questions nucléaires, **force est de constater que les moyens dédiés aux CLI restent très insuffisants et ne leur permettent plus, aujourd'hui encore moins qu'hier, d'assurer leurs missions qui vont s'accroissant et en se complexifiant.**

La France est un pays reconnu comme un modèle de démocratie participative grâce à ses efforts engagés, depuis de nombreuses années, en faveur d'un dispositif de sûreté nucléaire sans égale : création d'une autorité de contrôle indépendante, existence d'un expert public, d'un Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité nucléaire, de Commission Locales d'Information et d'une fédération nationale oeuvrant pour participer à l'information et au renforcement de cette sûreté...

Les nouveaux challenges (extension PPI de 10 km à 20 km, prolongation de durée de vie des centrales, les anomalies du Creusot, le démantèlement,...) nécessitent d'engager des moyens humains, financiers supplémentaires si nous voulons donner la possibilité à ces acteurs de poursuivre leur travail.

Il n'est pas question de revenir en arrière après tant de chemins parcourus.

Ce constat a conduit, en octobre 2017, les 33 présidents de CLI et le Président de l'ANCCLI à adresser un courrier à Nicolas HULOT, Ministre d'Etat et Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, pour l'interpeller sur cette question primordiale des finances (voir le courrier ci-joint). Monsieur HULOT vient de nous faire parvenir sa réponse en date du 12 mars 2018. (Cf. copie)

Ainsi, dans le prolongement de ces échanges, nous vous sollicitons pour que vous interpelliez, vous aussi, le Gouvernement. Votre intervention viendrait en appui d'une démarche nationale des CLI, et des questions des députés CORDIER et CHRISTOPHE.

Nous avons eu récemment connaissance des réponses, certes fort intéressantes mais ambigües, apportées à Pierre CORDIER, Député des Ardennes, Président de la CLI de Chooz ainsi qu'à Paul CHRISTOPHE, Député du Nord, Président de la CLI de Gravelines, qui avaient tous deux interpellé le Ministère sur cette question. Vous les trouverez ci-jointes.

.../...

De plus, nous venons d'apprendre que Madame POMPILI, Présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, a récemment exposé, devant l'Assemblée Nationale, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la **sûreté** et la **sécurité** des **installations nucléaires**.

Nous nous en félicitons tout en espérant que l'ANCCLI sera auditée par cette commission. En effet, nous souhaiterions que les questions relatives au fonctionnement des CLI soient clairement débattues avec les parlementaires.

Nous avons besoin de votre soutien et de votre mobilisation pour œuvrer vers plus de sécurité et conforter la transparence. Pouvons-nous compter sur celui-ci ?

De notre côté, nous restons à votre disposition pour un éventuel rendez-vous pour vous apporter toute information complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, (Députés(es) et Sénateurs(trices), à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Mathieu ALBUGUES

Destinataires :

- Sylvia PINEL, Membre de la CLI Golfech, Députée du Tarn-et-Garonne
- Gisèle BIÉMOURET, Membre de la CLI Golfech, Députée du Gers
- Valérie RABAULT, Députée du Tarn-et-Garonne
- Jean-René CAZENEUVE, Député du Gers
- Michel LAUZZANA, Député du Lot-et-Garonne
- Alexandre FRESCHI, Député du Lot-et-Garonne
- Olivier DAMAISIN, Député du Lot-et-Garonne
- Yvon COLLIN, Sénateur du Tarn-et-Garonne
- François BONHOMME, Sénateur du Tarn-et-Garonne
- Raymond VALL, Sénateur du Gers
- Franck MONTAUGÉ, Sénateur du Gers
- Jean-Pierre MOGA, Sénateur du Lot-et-Garonne
- Christine FONFANTI-DOSSAT, Sénatrice du Lot-et-Garonne



DOSSIER DE PRESSE

Centre nucléaire de production d'électricité de Golfech

Exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile les 27 et 28 mars 2018



CONTACTS

Préfecture de Tarn-et-Garonne
Rosine Dauty – 05 63 22 82 17

EDF – CNPE de Golfech
Mission Communication 05.63.29.32.00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centrale nucléaire de Golfech

Exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile les 27 et 28 mars 2018

Les 27 et 28 mars 2018, les pouvoirs publics et EDF organisent un exercice à dominante sûreté nucléaire le premier jour et à dominante sécurité civile le second jour, avec le Centre nucléaire de production d'électricité de Golfech. Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice se tiendra le lundi 12 mars à 20h30, à Valence d'Agen, salle Léo Gipoulou.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'Etat et EDF pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français. Son objectif est d'une part de tester des dispositifs opérationnels afin d'assurer la protection de la population dans l'hypothèse d'un accident nucléaire, et d'autre part de développer, au sein de la population, la culture de la gestion de crise.

L'exercice à dominante sûreté nucléaire le 27 mars est un exercice sur table entre acteurs de la gestion de crise : EDF national et local, Mission Nationale d'Appui à la gestion des Risques Nucléaires (MARN) du ministère de l'Intérieur, préfectures de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers, Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN).

A partir d'un scénario fictif non connu des participants, la centrale de Golfech simulera, un accident technique qui nécessitera la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'urgence interne (PUI).

Les conséquences de l'accident dépassant le périmètre du site nucléaire, le préfet de Tarn-et-Garonne sera conduit à déclencher fictivement le plan particulier d'intervention (PPI). L'exercice permettra ainsi de tester la chaîne de décision des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de mesures de protection des populations

CONTACTS

Préfecture de Tarn-et-Garonne : 05 63 22 82 17

EDF - CNPE de Golfech

Mission Communication : 05 63 29 32 00

L'exercice de sécurité civile, le 28 mars, qui vise notamment à sensibiliser le public et les élus au risque nucléaire, est dédié à la préparation des mesures de protection de la population au travers notamment de deux ateliers "préparation à l'évacuation dans un rayon de 5 km" et "gestion post-accidentelle".

Indépendamment de cet exercice, des actions pédagogiques seront mises en œuvre sur le terrain à l'initiative des collectivités, des établissements scolaires, des associations, ...pour développer auprès de la population l'information sur les risques et les mesures de protection en cas d'accident nucléaire.

Cette série d'exercices mobilisera les personnels d'astreinte de la centrale nucléaire de Golfech, les appuis techniques d'EDF au niveau national et les circuits d'expertise, de contrôle et de décision des pouvoirs publics, notamment l'Autorité de sûreté nucléaire et l'IRSN, ainsi que les différents services opérationnels de l'Etat (préfectures de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers, Gendarmerie nationale, SDIS, SAMU, DASEN, DDT, DDCSPP, ARS, Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, mairies), sous l'autorité du préfet de Tarn-et-Garonne, coordonnateur des opérations de secours.

La Commission Locale d'Information (CLI) et les élus locaux seront associés au déroulement des exercices.

Ces exercices ne prévoient pas la participation réelle de la population et n'entraîneront aucune perturbation pour la circulation.

Le précédent exercice de cette envergure a eu lieu à Golfech le 13 septembre 2013. La réalisation de ce type d'exercice constitue une bonne occasion de rappeler à la population que chacun peut, par son comportement, devenir acteur de sa sécurité et concourir à celle des autres. C'est l'objet de la plaquette d'information sur le PPI, présentant les consignes à suivre et les réflexes à adopter. Chacun est invité à s'y référer.

Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice se déroule le lundi 12 mars à 20h30, à Valence d'Agen, salle Léo Gipoulou.

**EXERCICE NATIONAL DE CRISE NUCLEAIRE ATOUR DU CNPE
DE GOLFECH LES 27 ET 28 MARS 2018**

**RETOUR REX DES OBSERVATEURS DE LA CLI, DU LVD82
et ACTEURS LOCAUX**

Le vendredi 6 avril 2018

Dans le cadre de l'exercice national de crise nucléaire autour du CNPE de Golfech prévu les 27 et 28 mars 2018, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CNPE de Golfech a été associée, et ce, dès la première réunion de lancement de cet exercice qui s'est tenue le 22 novembre 2017 en préfecture de Tarn-et-Garonne et présidée par le préfet BESNARD.

Il est à noter que le site nucléaire de Golfech de par sa situation géographique et son périmètre PPI de 10 km impacte les départements du 47 et du 32 à savoir, 9 communes Lot-et-garonnaises et 1 commune gersoise. C'est pour cette raison que ces départements étaient associés à cet exercice.

Rappel des objectifs généraux des exercices nationaux d'urgence nucléaire et radiologique :

Ces exercices visent à accompagner les préfectures dans la mise en œuvre des actions de planification, d'information, d'alerte et de gestion de crise dans le domaine du nucléaire.

Ils permettent donc de mesurer le niveau de préparation de toutes les entités impliquées (préfectures, exploitant, autorité de sûreté, experts techniques, communes...) et :

- de s'assurer que les plans et les procédures d'alerte sont tenus à jour et connus de tous les intervenants,
- d'entraîner les personnes susceptibles d'être impliquées,
- de mettre en œuvre les différents aspects de l'organisation de crise (PUI, ORSEC, PPI, PCS...),
- de contribuer à l'information des médias et des populations,
- d'impliquer la société civile en développant une approche pédagogique.

Format de l'exercice :

	<p>2 exercices indépendants basés sur des scénarii inconnus : les pouvoirs publics découvrent une situation accidentelle inconnue, en météo réelle, dans un contexte le plus proche de la réalité.</p>		
	↓		↓
Quand ?	<p>Le 27 mars 2018</p>	≠	<p>Le 28 mars 2018</p>
Quoi ?	<p>Exercice de sûreté nucléaire</p>		<p>Exercice de sécurité civile</p>
Pourquoi ?	<p>Tester les processus de décision au travers d'audioconférences nationales de coordination (expertise, aide à la décision, communication).</p>		<p>Tester des actions de protection des populations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la phase d'urgence, - dans la phase post-accidentelle.
Comment ?	<p>En priorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'échange avec les acteurs nationaux sur la thématique sûreté nucléaire, - le processus décisionnel de protection des populations, - le partage de l'information et de la décision avec les départements 32 et 47, les préfectures des zones de défense et de sécurité Sud (Marseille) et Sud Ouest (Bordeaux) et les niveaux communal et supra-communal. 		<p>Par une animation spécifique, coordonnée par le préfet de Tarn-et-Garonne, associant des ateliers pédagogiques et des initiatives de terrain dans la zone PPI (départements 82, 47 et 32).</p>

• Objectifs locaux :

Organisation des pouvoirs publics et mise en œuvre des plans :

- test de la chaîne d'alerte et d'information ;
- test de l'organisation interdépartementale ;
- test des plans communaux de sauvegarde (PCS) ;
- test de mise en œuvre du PPI de Golfech
- test des plans ORSEC départementaux 82, 47 et 32.

Mise en œuvre des actions de protection des populations :

- test de coordination des services de secours, des gestionnaires de voirie et de forces de l'ordre :
 - mise en place du périmètre de sécurité ;
 - déviations de circulation routière (mise en œuvre des plans de gestion de trafic départemental et zonal dont celui spécifique au nucléaire) ;
 - organisation des itinéraires d'évacuation des populations ;
- initiatives de terrain.

Communication :

- sur l'exercice ;
 - dans l'exercice (information des populations...).
- A noter : Pas de pression médiatique simulée au niveau national.

De plus, il est proposé des :

Ateliers et initiatives de terrain organisés en parallèle de l'exercice du 28 mars 2018 :

- ❶ Atelier Évacuation : Préparation à l'évacuation des populations dans le rayon des 5 km. Exercice-cadre en COD à partir d'un scénario MARN avec mise en place d'une animation en lien avec les préfectures 32 et 47.
- ❷ Atelier de réflexion post-accidentelle : Entraînement des acteurs à la gestion de crise post-accidentelle. Exercice-cadre en COD avec mise en place d'une animation.
- ❸ Initiatives de terrain : L'exercice national est l'occasion de développer une approche pédagogique à destination de la société civile, avec, par exemple, :
 - une présentation à la communauté scolaire du risque nucléaire et des mesures de protection des populations,
 - une présentation du peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG) de Golfech,
 - une présentation de l'armement d'un centre d'accueil de la Croix Rouge,
 - une évacuation d'un établissement scolaire ou autre, d'un quartier..., en réel, avec accueil en dehors de la zone des 20 km. Les départements du Lot-et-Garonne et du Gers pourraient profiter de l'exercice pour tester sur leur territoire la mise en œuvre de l'organisation associée...

La CLI Golfech, représentée par le Président Mathieu Albugues, Madame Francine Laroussinie, Vice-Présidente et Présidente de la commission technique « *Protection des Populations* », Messieurs Gilles Compagnat et Pierre Gaillard, Vice-Présidentes et Présidents des commissions techniques « *Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains* » et « *Fonctionnement, Rejets et Impacts sur l'Environnement* », Madame Véronique Rossetto, membre de la CLI et Directrice adjointe du Laboratoire Vétérinaire Départemental de Tarn-et-Garonne, accompagnée de sa suppléante et collaboratrice Madame Béatrice Beaufiles ainsi que sa chargée de mission, a participé activement aux cinq groupes de travail pour préparer au mieux l'exercice de sûreté

nucléaire et de sécurité civile à la centrale de Golfech les 27 mars et 28 mars. Ces GT se déclinent comme suit :

Pour préparer l'exercice du 27 mars 2018 :

↓
GT Scénario nucléaire

Pilote : EDF

Groupe de travail indépendant du dispositif local.

GT Implication des territoires

Pilote : SIDPC 82

SIDPC 82, 32 ET 47
 MARN
 BCI 82
 Zone Sud
 Zone Sud-Ouest
 Communes de Valence, Lamagistère,
 Golfech, St Loup, Donzac, Auvillar et
 Clermont-Soubiran
 Autres communes volontaires
 CLI de Golfech

Pour préparer l'exercice du 28 mars 2018 :

↓
GT Post-accidentel

Pilote : DDCSPP 82

SIDPC 82, 32 ET 47	DDSP
MARN	DDARS
DDT	CLI de Golfech
DDCSPP	Labo vétérinaire dép ^{al}
SDIS	IRSN
DSDEN	ASN
SAMU	Communes volontaires
GGD	Autres services
BCI 82	volontaires 32 et 47

GT Initiatives de terrain

Pilote : SIDPC 82

Appui Sous-préfète de Castelsarrasin

SIDPC 82, 32 ET 47	DDSP
MARN	DMD
Sous-préfecture de Castelsarrasin	DDARS
DDT	CLI de Golfech
DDCSPP	Labo vétérinaire dép ^{al}
SDIS	IRSN
DSDEN	ASN
SAMU	Communes volontaires
GGD	Autres services
BCI 82	volontaires 32 et 47

GT Mesures

Pilote : SDIS 82

SDIS 32 ET 47	IRSN
CNPE de Golfech	ASN
Laboratoire vétérinaire départemental	SAMU 82
CLI de Golfech	Autres services volontaires
MARN	Communes volontaires

GT Communication

Pilote : Bureau de la communication interministérielle 82

BCI 32 – BCI 47	Sous-préfecture de Castelsarrasin
CNPE de Golfech	DSDEN – Délégué académique aux risques majeurs
ASN	CLI de Golfech
MARN	Autres services et acteurs volontaires

Au fur et à mesure des réunions de travail orchestrées par la préfecture de Tarn-et-Garonne, la CLI s'est exprimée ouvertement en faisant part de ses observations qui ont été prises en considération par les services de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

De même qu'elle était présente le 9 mars à la réunion du comité de pilotage et présentation des conclusions des groupe de travail hormis le GT scénario, le 12 mars aux réunions d'information et d'échanges avec les élus et les services, suivie d'une réunion d'information publique, le 20 mars à la réunion de finalisation et le 22 mars à la réunion d'information à l'attention des parents d'élèves, des écoles, collèges et lycées de la zone PPI des 10 km, organisée au collège Jean Rostand sis à Goudourville/Valence d'Agen.

A cette occasion, la CLI a distribué dans le cadre de sa mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement, de la documentation qui a été très appréciée par les personnes présentes.

Enfin, elle a assisté le 3 avril à la réunion dédiée au retour d'expérience local.

⇒ Organisation de la CLI Golfech en tant qu'observateur les 27 et 28 mars :

► **Le 27 mars, journée de l'exercice de sûreté nucléaire** de 8h30 à 17h00.

COD 82 : le Président Albugues, Madame Francine Laroussinie

COD 47 : Messieurs Serge Labat et Christian Recondo

COD 32 : Monsieur Jean Dupuy

CNPE de Golfech :

8h30 à 12h - Madame Véronique Auguste, chargée de mission : visite du quart sur le simulateur, le local technique de crise, cellule de communication et le bâtiment de sécurité. Test PUI + sirène avec regroupement + évacuation partielle du personnel.

En tant qu'Adjoint au Maire, Monsieur Gilles Compagnat se trouvait en mairie d'Auvillar. En ce qui concerne Monsieur Pierre Gaillard, administré de la commune de Donzac, il se trouvait à l'Hôtel de Ville.

REX observateurs CLI de cette journée :

Lieux et observateurs	Les points positifs	Les points négatifs	Les axes d'amélioration
COD 82 Président Albugues Francine Laroussinie	Existence d'un portail ORSEC : synergie Présence : Centre Opérationnel de Zone Sud : Etat-Major Interministériel – Zone de Défense et de Sécurité (Marseille), DREAL, SAMU, SDIS, Gendarmerie 82, ARS, ASN, EDF, VNF, SNCF, armée, académie, police, secouristes Lien permanent avec Paris (Ministère de l'intérieur) Réunion toutes les heures avec les techniciens 5 audioconférences avec les communes concernées Audioconférences avec Paris : Préf, CNPE, ASN, EDF Bonne mise en place de la cellule de crise Bon jeu des acteurs	Situation de crise véritable, la CLI serait-elle associée ? Son rôle ? Quel fonctionnement en interne ? Absence remarquée de Météo France Problèmes de communication avec le CNPE et le préfet Problèmes avec la commune de Golfech qui n'a pas joué l'exercice Situation réelle : intervention des ministres. Le préfet serait responsable de la sécurité civile. La complexité de ce schéma serait-elle favorable pour gérer la crise ?	Amélioration de langage entre les techniciens et les observateurs CLI
COD 47 MM. Serge Labat et Christian Recondo	Dés l'alerte de la préf82, activation de la cellule de crise Point complet de Météo France Représentant du SDIS très compétent Bonne entente entre les différents services	D'emblée incompréhension des informations communiquées Absence de précisions sur l'incident Cacophonie dans la salle de gestion de crise Va-et-vient incohérent de la référente de la communication	La compréhension des sigles et les abréviations La synchronisation avec les acteurs concernées Traitement des alertes adressées aux mairies des communes rurales ouvertes temporairement Absence de cohésion entre les différents services Organiser annuellement en

		<p>1/2 après l'alerte, arrivée des services extérieurs : Gendarmerie, police, DDT, Météo France, SDIS, ARS et DREAL</p> <p>Abréviations et sigles utilisés mal compris</p> <p>Point accueil (physique et téléphonique) souvent personne</p> <p>Dysfonctionnement de connexion sur le portail ORSEC</p> <p>Absence d'organisation lors des audioconférences avec la préf82 et 32</p> <p>Les infos transmises ne sont pas toujours les mêmes</p> <p>Points situation irréguliers de la directrice de cabinet</p> <p>Préfète injoignable</p> <p>semble-t-il ?</p>	interne des exercices
<p>COD 32</p> <p>Jean Dupuy</p>	<p>Dès l'alerte de la préf 82, très bonne réactivité → cellule de crise</p> <p>Espace spacieux qui regroupait cellule de transmission et salle de décision. Excellente vision globale de l'évolution de la situation</p> <p>Présence rapide au COD de la gendarmerie, DDT et SDIS.</p> <p>Bonne organisation.</p> <p>Cartographie informatisée sur grand écran de l'évolution de l'incident en fonction de la météo est excellente</p> <p>Main courante manuscrite sur grand tableau a été bien suivie</p> <p>Points situation de Mme Cholet en présence du Directeur de cabinet : clairs et précis</p> <p>Système d'audioconférence avec les 3 préfectures a donné satisfaction</p> <p>Bonne gestion de la recherche des points d'accueil et d'hébergement au moment de l'évolution de la situation d'évacuer 10 000 personnes</p> <p>Bon fonctionnement des audioconférences avec les communes gersoises</p>	<p>Absence du Département 32</p>	<p>Amélioration de la main courante par un tableau numérique plus clair et lisible</p> <p>Enregistrement des points de situation en cas de contestation</p> <p>Remplacements au moment du repas est à revoir. Un portage de repas pris sur place aurait permis aux acteurs de ne pas se couper de l'incident</p>

CNPE de Golfech Véronique Auguste	Déclenchement PUI Bonne coordination entre les différentes personnes concernées : Agent EDF, Inspecteurs IRSN/ASN, SDIS...	Cacophonie au niveau de la communication avec le préfet de Tarn-et-Garonne	Synchroniser la diffusion des informations entre l'exploitant et la préfecture
Mairie d'Auvillar Gilles Compagnat	PCC dès l'alerte préf 5 audioconférences locales → infos claires et nécessaires		PCC teneur des infos à fournir au COD → services de secours pour évacuations personnes médicalisées. Faut-il aller dans le détail de l'état de santé de ces personnes ?
Mairie de Donzac Pierre Gaillard		En attente directives précises de la préf 82 par rapport aux audioconférences	
Mairie de Valence d'Agen	Audioconférences bien menées et régulières Bonne coordination	Absence de concordance entre les mails et les directives de l'audioconférence	Attention au principe de réalité : comment gérerez-vous les questions imprévues et l'effet de panique ? Ne faut-il pas contenir cette audioconférence seulement comme espace de diffusion d'information de la part de la préfecture/sous-préfecture et créer un autre espace pour les questions et le dialogue avec les communes ? Dans ce cas, il serait judicieux de créer un numéro de téléphone avec un contact référent. Ce dispositif facilitera le contact avec la préfecture. Donner des consignes plus claires et concises

► **Le 28 mars, journée exercice de sécurité civile :**

→ 8h30 à 12h : exercice cadre évacuation (COD 82,47 et 32) comme suit :

9h – Activation PCS et mise en place du PCC

10h – Accueil des personnes évacuées

10h – Point de situation

12h – Fin d'exercice

→ 13h30 à 17h : exercice cadre gestion post-accidentelle (COD 82 et 47)

Etaient présents :

COD 82 : Pierre Gaillard et Francine Laroussinie

COD 32 et 47 : aucun observateur

→ Atelier mesures de la radioactivité au centre de secours principal de Castel/Moissac de 8h30 à 17h : étaient présents le Président Albugues avec Madame Véronique Auguste, chargée de mission

→ Cellule de décontamination au centre hospitalier de Moissac de 14h à 15h : étaient présents le

Président Albugues avec Madame Véronique Auguste, chargée de mission

→ Mairie d'Auvillar – exercice PPMS : était présent Gilles Compagnat

→ Evacuation des résidents de l'EHPAD « Les Lilas Blancs » sis à Lamagistère prévue à 15h : était présent Gilles Compagnat

→ Evacuation un groupe de personnes de la commune de Grayssas dans le Lot-et-Garonne prévue à 9h30 : Etait présent Eric Delfariel

→ Evacuation d'un groupe de personne de la commune de Donzac vers le Centre d'Accueil et de Regroupement situé sur la commune de Beaumont-de-Lomagne. Mise en place d'une exposition ASN/IRSN de 27 kakémonos sur la radioactivité c'est quoi ? animée par Madame Baumont. Aucun observateur de la CLI n'était présent.

S'agissant des communes de Saint-Urcisse dans le Lot-et-Garonne et de Fleurance dans le Gers, aucun observateur de la CLI n'était présent. La Commune de Saint-Urcisse avait prévu, semble-t-il, une évacuation. La commune de Fleurance devait mettre en place un CARE.

Lieux et observateurs	Points positifs	Points négatifs	Axe d'amélioration
Commune d'Auvillar Gilles Compagnat	Exercice PPMS par les 2 écoles	Revoir la teneur des PPMS. Absence des éléments de doctrine PPI Clarifier le cheminement de l'alerte vers les écoles	Réflexion à conduire Les PCC sont-ils prévenus par le COD ou bien est-ce seulement l'éducation nationale qui déclenche le PPMS ? PCS doit prévoir un message d'alerte spécifique par CEDRALIS → les écoles Dès son déclenchement, le maire doit être tenu informé de l'évolution de la situation.
Commune de Donzac	Bonne participation de la population Accueil au CARE de Beaumont de Lomagne très bien organisé par la municipalité et les secouristes (Croix-Rouge Française)		
Commune de Grayssas Eric Delfariel	Bonne participation de la population et du conseil municipal Présence des gendarmes	Absence d'information et de communication de la part de la préf ⁴⁷ pour clôturer cette évacuation	Communication
Commune de Lamagistère Gilles Compagnat	Bonne participation du personnel de l'EHPAD Les Lilas Blancs	Absence de concertation de l'ARS → la mairie de Lamagistère Absence de la DSD 82 Absence d'information de la préf ⁸² pour clôturer cette évacuation	Evaluation du temps par les agents pour l'évacuation des résidents (1heure pour 13 agents pour préparer les 47 pensionnaires)
Commune de Valence d'Agen	Réactualisation et mise à jour du PCS amélioration Implication de la population et du conseil municipal	Problème de contacts. Où est le mail d'ordre d'évacuation ? Où est le mail de fin d'exercice	Mise en place d'un référent et d'un numéro réservé aux contacts et au dialogue Intégrer la CC2R : source de

		<p>Une seule information de fin d'exercice sur le numéro d'astreinte élus de la mairie de Valence d'Agen et non sur les numéros de la cellule de crise</p> <p>Problème de communication</p> <p>Absence d'information de la part de la préf⁸² pour clôturer cette évacuation fictive d'un lotissement</p>	<p>moyens humains et matériels y compris dans la connaissance des publics isolés. (personnes âgées...)</p> <p>Etablissements scolaires et de santé : canaux d'informations et de consignes : lequel doivent-ils écouter ?</p> <p>EPR : déclenchement du PCS a permis de souligner que les gérants des locaux des ERP étaient dépourvus de toute procédure en cas d'incident : effectifs non connus (ARSEEA) ainsi que les lieux de stockage des comprimés d'iode. Cela concerne les supermarchés, Villeroy et Boch, les CAT. Il est important que le ministère ou l'agence de tutelle mette en place une campagne d'information et de communication en ce sens</p>
<p>Atelier mesures de la radioactivité au centre de secours principal de Castel/Moissac Mathieu Albugues Véronique Auguste</p>	<p>Très bonne coordination de l'ensemble des acteurs participants : SDIS 82,47 et 32 et les équipes de l'IRSN aux relevés de mesures et à l'analyse de ces dernières afin d'optimiser la connaissance des moyens capacitaires humains et techniques de chaque entité. Présentation des matériels → CMIR</p> <p>L'IRSN a proposé un scénario « mesures » afin de permettre aux membres de ce GT d'analyser ces dernières et d'envisager des actions.</p> <p>Mise en place de balise par l'IRSN</p> <p>Réflexion sur les mesures post accidentelle et les enjeux</p>		<p>Augmentation annuelle des exercices</p>
<p>Cellule de décontamination au centre hospitalier de Moissac Mathieu Albugues Véronique Auguste</p>	<p>Présentation des organisations intra-hospitalières en situation d'accueil d'un patient radio-contaminé.</p> <p>Très bonne organisation et coordination entre les équipes médicales du CNPE, du SAMU et de l'Hôpital de Moissac</p> <p>Traitement des blessés contaminés : Mise à</p>		<p>Renforcer la formation des personnels de santé impliqués dans ces prises en charge.</p> <p>Augmenter le budget</p>

	disposition du matériel dans des caisses aluminium et scellées qui sont disposées dans les centres hospitaliers d'Agen, Moissac, Montauban et Toulouse (CH de Ranguel)		
--	--	--	--

REX LVD 82

l'exercice de sûreté nucléaire sur Golfech du 27 mars 2018 :

POINTS POSITIFS :

- Le LVD 82 a bien reçu le message d'alerte

- Le LVD82 a suivi l'ensemble de l'exercice grâce à la main courante du logiciel SYNERGI du plan ORSEC

En effet, lors des exercices précédents, le LVD 82 devait dégager une personne au COD pour transmettre les informations entre la cellule de crise et le LVD 82.

l'exercice de sécurité civile du 28 mars 2018 :

Groupe de travail mesures :

POINTS POSITIFS :

- le LVD 82 et l'IRSN ont travaillé ensemble afin d'intégrer dans CRITER la localisation (Montauban, Valence d'Agen et Agen) et l'ensemble des valeurs (alpha, beta, Iode et Radon) des 3 balises atmosphériques gérées par le LVD 82.

AXE AMELIORATION :

- Pour l'actualisation du logiciel CRITER, le service d'Intervention Radiologique et de Surveillance de l'Environnement de l'IRSN, nous a sollicité pour transmettre nos données des balises en format XML. Ceci n'est pas possible actuellement au niveau du LVD82. Cela a été détourné par un envoi en PDF d'une capture d'écran « WINRAD » de nos valeurs balises.

D'autre part, nous attendons de recevoir de la part de M. Benoit du CTC la directive qui sollicite tout détenteur de balises atmosphérique à transmettre ses valeurs à CRITER.

Groupe de travail gestion post-accidentelle :

POINTS POSITIFS :

- Le LVD 82 a été contacté pour répondre sur ses capacités d'analyses dans le cadre post accidentel. Le service est équipé de 2 spectromètres gamma pour l'analyse des denrées alimentaires, d'un appareil tritium et d'un appareil de mesures alpha global et bêta global pour les analyses d'eau.

Le LVD 82 a travaillé sur la gestion des flux d'échantillons, organisation, les mesures de protection, l'élimination des déchets, le maintien opérationnel.....

AXE AMELIORATION :

Concernant l'exercice simulant la gestion des analyses pour les contrôles libératoires, il paraîtrait intéressant de réaliser un prochain exercice sur le sujet, de durée plus longue qu'une demie journée, pour établir de réels échanges avec les trois DDCSPP, et des tests de transferts d'échantillons pour analyses.

Le LVD 82 attendrait des autorités des consignes plus claires concernant les limites de contaminations des denrées alimentaires et la liste des radionucléides recherchées.

REX EXERCICE PPMS le 28 mars de 9h à 12h au collège Jean Rostand

Observations de JF Malange, chargé de mission Risque majeur, DARM, Rectorat de Toulouse
L'effectif correspond à 746 élèves. Ce mercredi 654 étaient présents. Le bâtiment est monobloc seules trois annexes sont isolées : le gymnase, l'internat et les serres.

Le problème de l'alerte est actuellement résolu car le collège a été doté d'un système spécifique avec déclenchement décentralisé. Pas de confinement au self car trop de grilles. Les salles de classe sont très peu étanches du fait d'huisseries anciennes. Les zones de confinement sont mises en place dans les couloirs car moins de grilles à calfeutrer (essentiellement les couloirs des étages).

Au début de l'exercice, M. Nabias reçoit un appel de la DSDEN du Tarn et Garonne à 9h40 (peu de temps avant la récréation) lui demandant de déclencher le PPMS risque nucléaire et de procéder au confinement des élèves. L'information attendue par la DSDEN correspond à la remontée des effectifs. Chaque responsable de zone connaît les consignes à suivre et les effectifs à recenser. L'exercice s'est terminé à 10h38.

M. Nabias, principal du collège et le reste de l'équipe sont très engagés dans la démarche du plan particulier de mise en sûreté et souhaitent le faire évoluer en échangeant sur les points d'amélioration soulevés à la fin de l'exercice.

⇒ Points positifs

Nouveau signal d'alerte nettement plus audible qu'auparavant.

Consignes de mise à l'abri rapidement mises en oeuvre (autour de 5mn30)

Bonne remontée des effectifs et des bilans. Bon fonctionnement de la cellule de crise avec une bonne communication en direction de la DSDEN et de la préfecture

Bon encadrement des élèves.

Très bonne implication des élèves : bonne sensibilisation en amont (expo IffO-RMe, réunion du 22 mars et infos par le principal et les professeurs) et 6 élèves observent activement le déroulement de l'exercice et participent activement au RETEX.

Bonne gestion au niveau de la loge avec mise en place d'une signalétique adaptée.

Très bonne adaptation des adultes face à une série d'élèves qui ne se sentaient pas bien (notamment du fait de la chaleur ambiante qui a rapidement augmenté). L'infirmière étant absente, l'ensemble des adultes a très bien réagi en improvisant une salle infirmerie en salle des professeurs (alors que ce n'est pas prévu initialement) et les personnes titulaires des diplômes premiers secours sont venues très rapidement. Mise en place rapide et efficace de distribution d'eau au bout de 30 /40 mn de confinement.

⇒ Points négatifs

La température ambiante dans les couloirs a rapidement augmenté (au bout de 15 mn de confinement).

Quelques professeurs n'ont pas emprunté les bons trajets pour se rendre dans les lieux de confinement.

Une fenêtre est restée ouverte en salle des professeurs.

Déclenchement de l'alerte incendie (sans qu'elle sonne) à la toute fin de l'exercice par un élève de 3^e.

Nécessité de rappeler aux élèves le sérieux à avoir aussi bien en exercice qu'en situation réelle.

Quelques confusions au moment de la levée de l'alerte (certains professeurs n'ont pas bien compris que c'était la fin du confinement)

Revoir la signalétique pour les malles PPMS.

Dans certains lieux de confinement les actions de calfeutrage sont arrivées un peu tardivement.

⇒ Axes d'amélioration

Utiliser l'ensemble des couloirs pour répartir les élèves dans les espaces de confinement (but : limiter l'augmentation de la chaleur ambiante). Certaines parties de couloirs ou certaines cages d'escaliers n'ont pas été utilisées.

Mettre le son de la sonnerie d'alerte plus fort et laisser le message de fin d'alerte plus longtemps. On peut imaginer que quelques personnes fassent le tour des couloirs pour préciser la fin de l'alerte.

Charger une personne de faire le tour des zones de confinement pour bien vérifier que toutes les fenêtres et portes sont fermées.

Prévoir plus de personnes pour les actions de calfeutrage (peut être prédécouper les morceaux de rubans adhésifs aux dimensions des huisseries pour un gain de temps).

Réflexion à mener sur la possibilité de changer les zones de confinement : peut être envisagé de confiner tout ou partie des personnes dans le hall principal. Il y aura aussi un gros travail de calfeutrage (au moins 12 portes et fenêtres). Argument contre : les élèves seraient visibles de l'extérieur (notamment des parents) et ils verraient également dehors (problème de panique). A terme, un changement des huisseries ou des travaux pour assurer une meilleure étanchéité, permettraient de laisser les élèves dans leur salle de classe et donc de simplifier le PPMS.

CONCLUSIONS

- Impliquer la Communauté des Communes des 2 Rives dans la gestion de crise
- Impliquer les services départementaux 82,47 et 32 (routes, direction de la solidarité départementale...)
- Formation des élus « Gestion de crise » ⇒ Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) région PACA.
- Inquiétude sur la coordination des prises de décisions entre Paris et le local
- Inquiétude sur la fiabilité des communications entre les préfectures du 82,47 et 32
- Inquiétude sur la gestion des différentes populations : personnes isolées, à mobilité réduite en cas d'évacuation ⇒ mises à jour des fichiers
- Inquiétude sur la communication entre les communes et les préfectures du 82,47 et 32
- Inquiétude sur la divergence de communication « média » entre la Préfecture et le CNPE (cela peut engendrer de l'inquiétude et de l'incompréhension auprès de la population.
- réflexion à mener pour renforcer la sensibilisation des populations, des écoles, des professionnels et des élus aux risques majeurs et à la gestion de crise
- poursuivre la réflexion sur la gestion « post-accidentel », dans le cadre de l'évolution des PPI (nouvelle doctrine)

Samedi 10 – Dimanche 11 – Lundi 12 Mars 2018

GOLFECH

Centrale nucléaire : un exercice de très grande ampleur

La préfecture nous informe que les 27 et 28 mars 2018, les pouvoirs publics et EDF organisent un exercice à dominante sûreté nucléaire le premier jour et à dominante sécurité civile le second jour, avec le Centre nucléaire de production d'électricité de Golfech. Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice se tiendra le lundi 12 mars à 20h30, à Valence d'Agen, salle Léo Gipoulou.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'État et EDF pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français. Son objectif est d'une part de tester des dispositifs opérationnels afin d'assurer la protection de la population dans l'hypothèse d'un accident nucléaire, et d'autre part de développer, au sein de la population, la culture de la gestion de crise. L'exercice à dominante sûreté nucléaire, le 27 mars est un exercice sur table entre acteurs de la gestion de crise : EDF national et local, Mission Nationale d'Appui à la gestion des Risques Nu-

cléaires (MARN) du ministère de l'Intérieur, préfectures de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers, Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.

À partir d'un scénario fictif non connu des participants, la centrale de Golfech simulera, un accident technique qui nécessitera la mise en œuvre des dispositions prévues par son Plan d'urgence interne. Les conséquences de l'accident dépassant le périmètre du site nucléaire, le préfet de Tarn-et-Garonne sera conduit à déclencher fictivement le plan particulier d'intervention. L'exercice permettra ainsi de tester la chaîne de décision des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de mesures de protection des populations.

L'exercice de sécurité civile, le 28 mars, qui vise notamment à sensibiliser le public, les élus au risque nucléaire, est dédié à la préparation des mesures de protection de la population au travers notamment de deux ateliers "préparation à l'éva-



Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice.

cuation dans un rayon de 5 km" et "gestion post-accidentelle". Indépendamment de cet exercice, des actions pédagogiques seront mises en œuvre sur le terrain à l'initiative des collectivités, des établissements scolaires, des associations (...).

La Commission Locale d'Information et les élus locaux seront associés au déroulement des exercices. Ils ne prévoient pas la participation réelle de la population et n'entraîneront aucune perturbation pour la circulation. Le précédent exercice de cette envergure a eu lieu à

Golfech le 13 septembre 2013. La réalisation de ce type d'exercice constitue une bonne occasion de rappeler à la population que chacun peut, par son comportement, devenir acteur de sa sécurité et concourir à celle des autres. C'est l'objet de la plaquette d'information sur le PPI, présentant les consignes à suivre et les réflexes à adopter. Chacun est invité à s'y référer. Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice se déroule le lundi 12 mars à 20h30, à Valence d'Agen, salle Léo Gipoulou.

GOLFECH

Centrale nucléaire: exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile

Réunion d'information. Les 27 et 28 mars, les pouvoirs publics et EDF organisent un exercice à dominante sûreté nucléaire le premier jour et à dominante sécurité civile le second jour, avec le centre nucléaire de production d'électricité de Golfech.

Une réunion publique d'information sur l'organisation de cet exercice se tiendra ce lundi 12 mars à 20 h 30, à Valence d'Agen, dans la salle Léo-Gipoulou.









Un exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile à la centrale de Golfech les 27 et 28 mars 2018

Dans le cadre réglementaire qui impose, au moins tous les cinq ans, un exercice à chacun des exploitants de l'industrie nucléaire, les services de l'État et la centrale nucléaire de Golfech procéderont à une simulation d'accident les 27 et 28 mars prochains.

Deux objectifs à cet exercice : d'une part, un objectif opérationnel puisqu'il s'agit pour EDF et les pouvoirs publics de vérifier à nouveau **l'efficacité de l'organisation de crise** et des plans d'urgence et d'autre part, un objectif d'**information** pour rappeler à la population la

conduite à tenir en cas d'accident.

En prévision de cet exercice, la population des 31 communes concernées par l'application du PPI est invitée à venir s'informer au cours d'une réunion publique le :

Lundi 12 mars à Valence d'Agen, à 20h30, salle Léo Gipoulou.

TESTER L'ORGANISATION DE CRISE ET LES PLANS D'URGENCE

Déclencher les plans d'urgence

L'objectif est de tester la chaîne d'alerte et de commandement et l'organisation de crise qui seraient déployées par les pouvoirs publics et EDF afin de gérer l'accident et de protéger les populations.

Sur la base d'un scénario fictif d'accident technique, non connu des participants, la centrale de Golfech mettra en œuvre les dispositions prévues par son plan d'urgence interne (PUI).

Le préfet de Tarn-et-Garonne, chargé de la direction des opérations de secours pour les trois départements concernés (Gers, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne), déclenchera fictivement le plan particulier d'intervention (PPI) car les conséquences d'un accident peuvent dépasser le périmètre du site nucléaire. Il sera amené à prendre des décisions au fur et à mesure de l'évolution du scénario de crise.

Mobiliser tous les acteurs

Cet exercice mobilisera :

- les personnels d'astreinte de la centrale de Golfech, les appuis techniques d'EDF au niveau national,
- les services d'expertise, de contrôle et de décision des pouvoirs publics,
- les différents services opérationnels de l'Etat et des collectivités,
- les associations de sécurité civile

Les élus locaux ainsi que les membres de la Commission locale d'information seront associés au déroulement de l'exercice.

INFORMER LA POPULATION SUR LES BONS REFLEXES A ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT A LA CENTRALE

Même si le risque d'accident nucléaire est minime, il est important de savoir quoi faire lors d'une telle situation. La bonne information de la population contribue en effet au bon déroulement des opérations de secours.

Cet exercice n'implique pas la participation active des habitants. Toutefois, des actions d'information pédagogique seront organisées pour rappeler à la population les mesures de protection susceptibles d'être prises par le préfet et la conduite à tenir en cas de situation accidentelle réelle.

REUNION PUBLIQUE



REUNION PUBLIQUE



VALENCE-D'AGEN

Accident nucléaire: au collège, on prépare l'exercice fictif qui aura lieu mardi et mercredi

Vendredi soir, le collège Jean-Rostand est resté ouvert à 18 heures, pour une réunion importante concernant les exercices qui vont avoir lieu les 27 et 28 mars, en cas d'accident nucléaire. Ce rendez-vous avait été programmé afin que les parents d'élèves du collège puissent prendre connaissance avec précision de l'exercice qui va se dérouler sur deux jours. Hélas! ils ont été très peu à répondre présent, et c'est bien dommage, les réunions comme celle-ci sont riches d'enseignements. Le principal du collège, Claude Nabias, a reçu des représentants de la préfecture, de l'académie et de la centrale nucléaire de Golfech.

Après avoir présenté toutes les personnes à la tribune, il a laissé le soin à Bernard Burkel, directeur des services du cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne, de présenter l'exercice qui doit avoir lieu à la fin de la semaine prochaine. Puis tous les intervenants ont rappelé les consignes en cas d'accident: comment les personnes seront alertées, les



Une vue de la tribune à laquelle ont pris place les nombreux intervenants. / Photo ODM, Michel Bony

mesures lors d'évacuation. Concernant le collège lui-même, le responsable de l'académie a précisé les détails sur ce qui serait fait ou pas en direction des élèves si un accident devait avoir lieu durant la journée de cours.

Puis ce fut le moment des questions-réponses, et malgré le peu de personnes, elles ont

été nombreuses, venant des parents et même des jeunes élèves, très intéressés par tout ce qui avait été dit durant plus d'une heure. On a eu droit, en fin de réunion, à la sirène telle qu'elle retentirait en cas d'accident. Une nouvelle fois, on peut regretter que si peu de parents aient répondu à cette invitation très enrichissante.

REUNION PARENTS D'ELEVES

COLLEGE JEAN ROSTAND

flexes

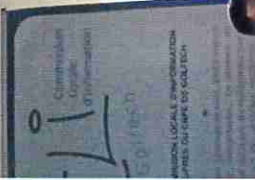
Adoptez la technologie

contact



exercice CNPE
le contrôle nucléaire
la production
la sécurité
la sûreté
la sûreté des installations
la sûreté des personnes

Contribution
Locale
(Information)



AMBIEN LOCALLE ZONIFICATION
APRES UN TRAVAIL DE COLLECTIF



golfech

«Incident» nucléaire : l'exercice se poursuit aujourd'hui



Les sirènes de la centrale ont retenti hier à 8 h 30 annonçant le début de l'exercice (1). En parallèle, à Valence, le maire présentait le plan communal de sauvegarde (2) et les habitants pouvaient découvrir une exposition sur les attitudes à adopter en cas d'incident nucléaire (3). / Photos OOV.

l'essentiel

Depuis hier, se déroule un exercice de sécurité dans et autour de la centrale de Golfech. Aujourd'hui, ce sont notamment les secours et le personnel de santé qui vont être formés en cas d'incident nucléaire.

Huit heures trente, ce mardi matin. Les sirènes se mettent à hurler à la centrale nucléaire de Golfech. Incident majeur. Comment réagir ? C'est le but de cet exercice grandeur nature qui se déroulait hier et se poursuit aujourd'hui sur le secteur de Golfech. La dernière manœuvre du genre s'était déroulée le 17 septembre 2013. Il était donc l'heure de s'assurer que les procédures de sécurité dans l'enceinte de la centrale et à l'extérieur peuvent être opérantes en cas d'accident. « Nous voulons

tester les dispositifs opérationnels et développer, au sein de la population, la culture de la gestion de crise. L'idée est aussi de tester les pressions médiatiques et politiques. C'est un événement majeur que nous devons réussir. Et tout le monde doit jouer le jeu, surtout les élus », indiquait récemment Pierre Besnard, le préfet du Tarn-et-Garonne.

Pour ce faire, la centrale de Golfech simule un accident technique qui nécessite la mise en œuvre des dispositions prévues par son plan d'urgence interne (PUI). Le préfet déclenchera alors le plan particulier d'intervention (PPI). Cet exercice mobilise actuellement les services de l'État (gendarmerie, pompiers, SAMU) mais aussi EDF, la Mission nationale d'appui à la gestion des risques nucléaires (MARN) du ministère de l'Intérieur, les préfectures de Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers, l'Autorité

de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de la sûreté nucléaire (IRSN).

Sensibiliser les populations locales

Au-delà de l'exercice visant à tester les processus de communication et de prises de décisions, l'intérêt de ce faux incident est de sensibiliser les populations au risque nucléaire et à les préparer à avoir les bons gestes. C'est d'ailleurs pour cela que le test dure deux jours. Près de Golfech, à Valence-d'Agen, hier matin, jour de marché, les badauds ont pu découvrir une exposition dans le hall de la mairie sur le nucléaire et la radioprotection. En parallèle, le plan communal de sauvegarde a été déclenché hier à 11 h 07, le poste de commandement est situé au bureau de la police municipale. Le maire Jacques Bousquet a réuni police et conseil municipal pour présenter le plan et les mesu-

res à prendre.

L'exercice se poursuit aujourd'hui

Ce mercredi, les réflexes seront encore mis à l'épreuve. Notamment à Beaumont-de-Lomagne où sera installé un centre d'accueil et de regroupement prêt à recevoir les habitants auto évacués de Donzac. À la caserne des pompiers de Castelsarrasin Moissac, le MARN, l'IRSN, les pompiers du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers, le Samu, l'ASN participeront à un atelier de mesures de la radioactivité. Dans l'après-midi, c'est le volet santé qui sera éprouvé. Au centre hospitalier intercommunal Castelsarrasin-Moissac sera présentée la prise en charge d'un patient radio contaminé. Enfin, un dernier exercice aura lieu à l'EPHAD des Lilas blancs à Lamagistère (préparation d'une évacuation fictive avec cellule de crise au centre hospitalier de Valence).

exercice de sécurité à la centrale de golfech

Les secours au cœur du réacteur

essentielle

Mardi un « accident » a eu lieu à la centrale nucléaire de Golfech. Hier, c'était aux pompiers et professionnels de santé de revoir leurs procédures de gestion de crise. Bilan : aucun mort, et des secours bien rodés.

« Entièrement d'accoutumés à la guerre civile », parole de militaire. Hier, les réflexes des secours du département étaient mis à l'épreuve. Rodier les méca-niciens, réviser les procédures, apprivoiser le matériel... autant de points liés au cours de deux exercices de grande envergure. Du côté des pompiers, tout d'abord. Au centre de secours de Castelarrain-Moissac, les spécialistes de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ont déployé les grands moyens. « Hier, nous avons simulé une rupture du tube de générateur de vapeur à Golfech, et il y a eu rejet dans l'environnement, détaille Marc Cleizen, chef du service d'intervention radiologique et de surveillance de l'environnement. Nous avons conseillé le préfet, qui a décidé l'évacuation de la zone proche de la centrale. Nous expliquons aux pompiers nos différents moyens de mesures et d'intervention. » Pour l'occasion, un ca-



1. Les pompiers s'entraînent à « habiller » un patient contaminé. 2. Grâce à ce portique, les secours savent si une personne est contaminée. 3. À l'hôpital, le personnel soignant s'est exercé à la prise en charge d'un patient contaminé. 4 et 5. À Valence-d'Agen, on a simulé l'information auprès des habitants et le confinement au lycée. / Photos: DDCI, Hélène Bary et Ch.L.

trier la population... Pour ce faire, un parcours a été installé. Au bout un portique. Billip. La personne est contaminée et donc redirigée vers la douche. Des procédures essentielles pour éviter de nouvelles contaminations. Éviter la contamination, c'était aussi le but de la formation et de l'exercice qui se déroulait à l'hôpital intercommunal de Castelarrain-Moissac. Le scénario ? Les pompiers amenés en ambulance un blessé contaminé. « Une tente de décontamination est alors montée par les équipes à l'entrée, détaille Arnold Prince, cadre de santé. Le patient est enveloppé dans des

couvertures en vitvyle. Au cours de cet exercice, on ferme les portiques à douches le patient. Le blessé peut ensuite intégrer l'hôpital pour y recevoir une prise en charge standard. Des exercices comme celui-ci, il y en a souvent trois chaque année au Chic. Rodé, mais jamais trop... L'exercice de ce mercredi consistait en particulier la sécurité civile. On jouait l'après crise : qu'est-ce qu'on fait ? Quand est-ce qu'on évacue ? détaille Pierre Beaudin, le préfet du Tarn-et-Garonne. Le tout dans des conditions réelles. C'est un exercice sérieux qui permet, le jour donné, d'être performant. »

Chloé Balibès

ÉLUS ET POPULATION JOUENT LE JEU

Dès 8 h 30, tout le monde était sur le pont à la mairie de Valence-d'Agen, police municipale et élus, avec à leur tête le maire Jacques Bousquet. Dès le lancement de l'opération, le premier magistrat de la ville a mis en place toutes les opérations prévues. La mobilisation générale était enclenchée pour informer la population par tous les moyens : élus, radio, site internet de la ville, téléphone, accueil de la mairie. Un bureau était mis en place pour donner des informations, une équipe était présente pour la distribution des pastilles d'iodo. Tous les établissements scolaires (lycée, collège), l'Espad et la résidence Balvernes ont été invités à respecter les mesures prévues. Au collège et au lycée, on a très bien joué le jeu ; si on entrain, on ne ressortait plus ! À Donzac, certains habitants ont accepté d'endosser le rôle de personnes auto-évacuées. Ils ont été reçus au centre d'accueil et de regroupement installé pour l'occasion à Beaumont-Lomagne. À Lamagistère, l'évacuation de l'Espad « Les Lilas blancs » a été simulée, la cellule de crise a été activée au centre hospitalier des Deux-Rives de Valence-d'Agen.

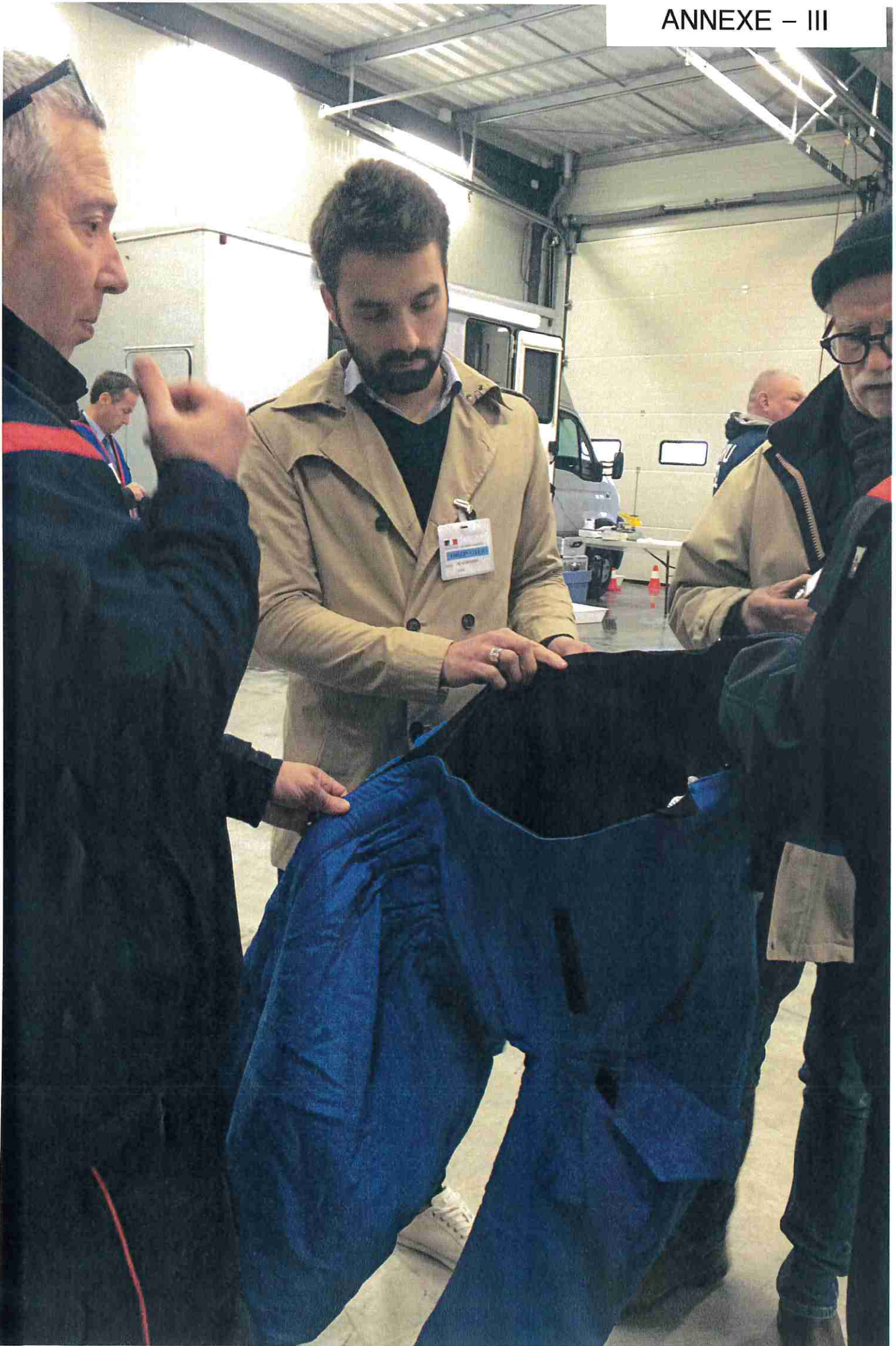
CENTRE HOSPITALIER SIS A MOISSAC – PRISE EN CHARGE VICTIMES CONTAMINEES













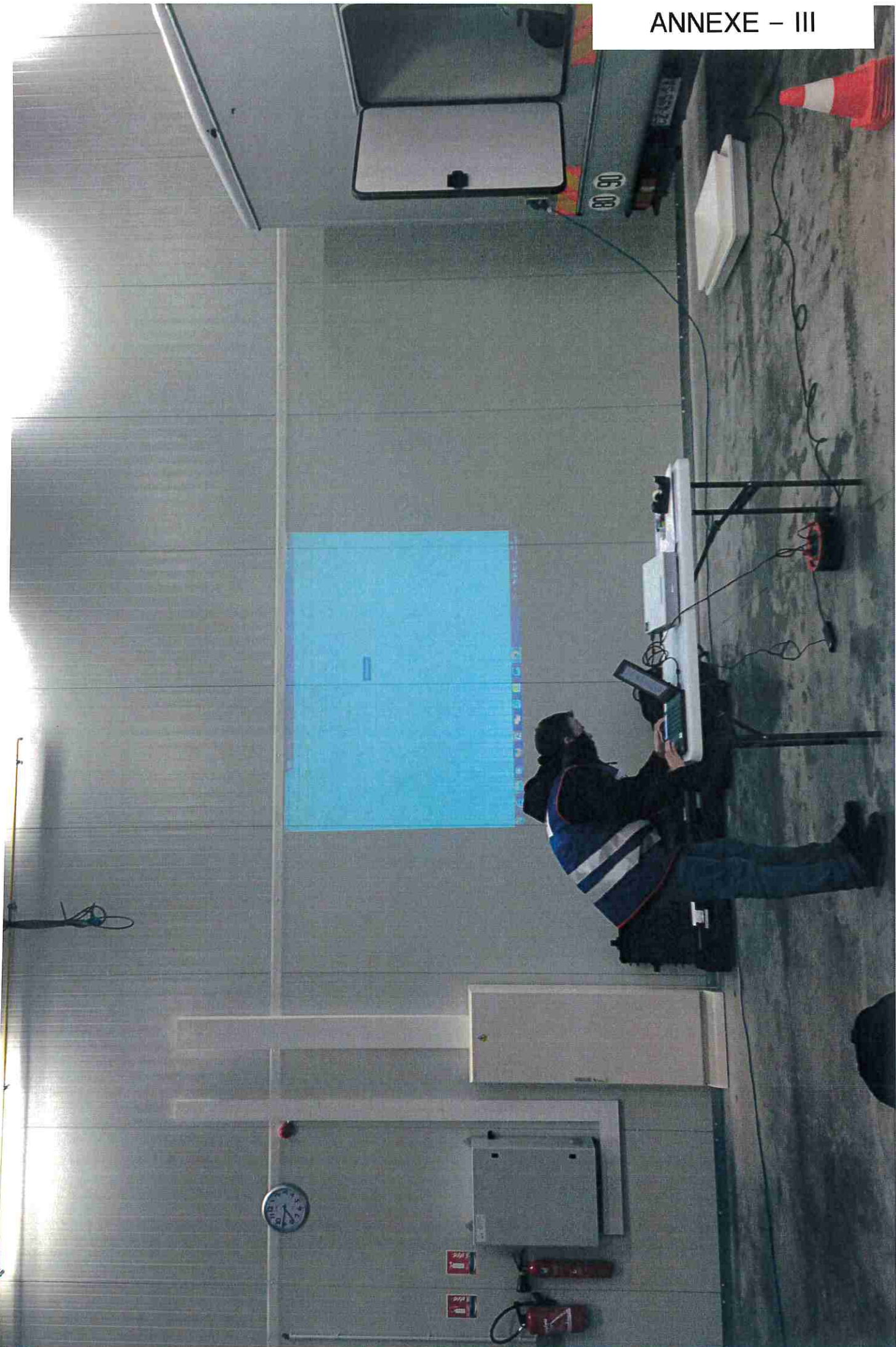


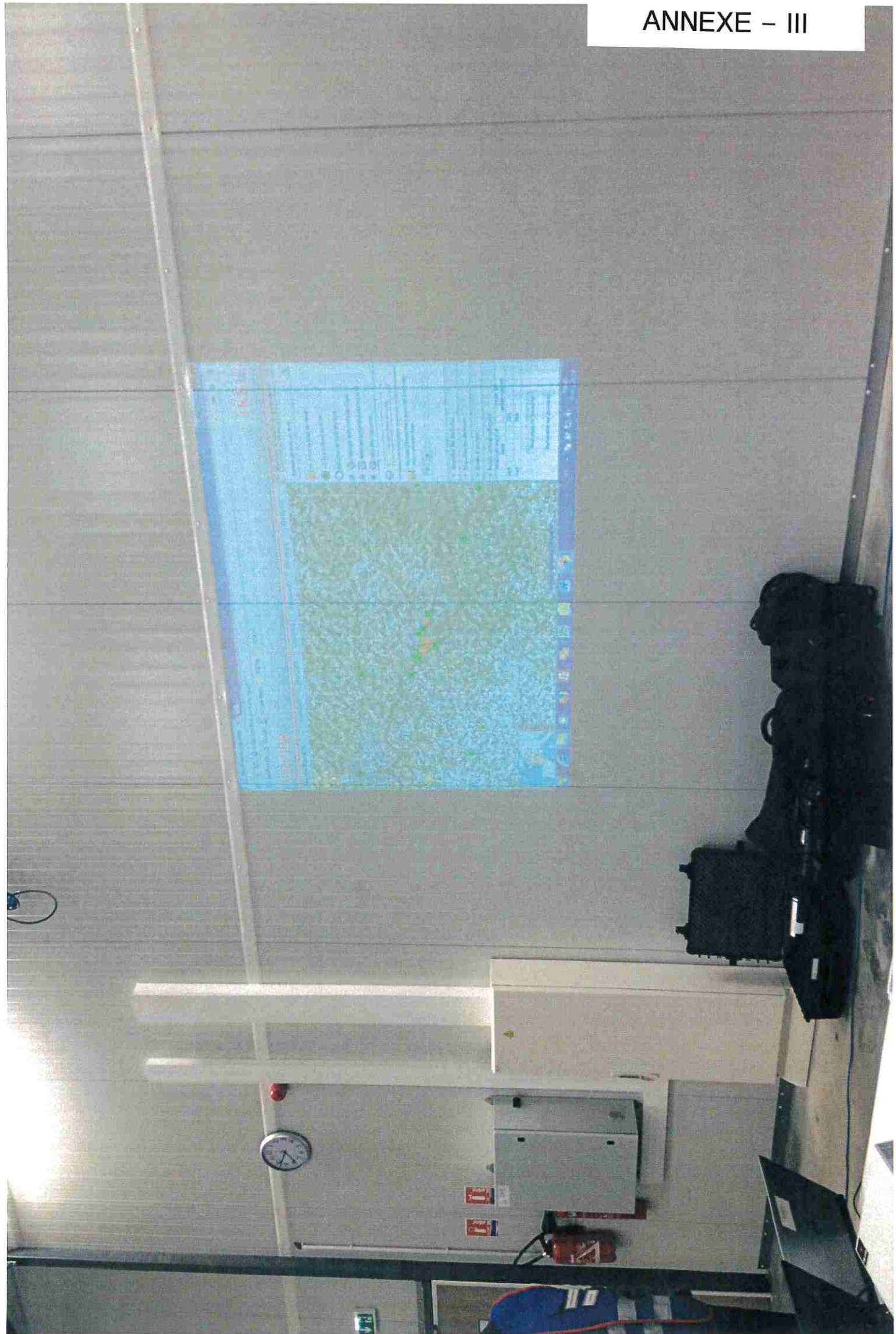














EXPOSITION ITINERANTE ASN/IRSN

LISTE DES 27 KAKÉMONOS

- La Radioactivité c'est quoi ?
- Voyage au centre de la Terre
- 3 sortes de rayonnement
- Combien de temps dure la radioactivité
- Tous exposés
- La fission de l'atome et ses risques
- le fonctionnement d'une centrale nucléaire
- La sûreté d'une centrale nucléaire
- La radioactivité dans l'air
- La radioactivité dans les sols
- la radioactivité dans l'eau
- Comment mesure-t-on la radioactivité
- Les commissions locales d'activités
- la CLI
- l'ASN et l'IRSN, le contrôleur et l'expert
- L'accident nucléaire
- De l'incident à l'accident, un enchaînement redouté
- Le classement des événements nucléaires
- Tchernobyl et ses conséquences
- Accidents passés
- Fukushima les réacteurs accidentés
- Fukushima les enjeux
- Fukushima la réponse de la société
- Alerte accident nucléaire
- En cas d'alerte nucléaire, je sais quoi faire !
- pourquoi des comprimés d'iode
- Après l'accident



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRÈS DU CNPE DE GOLFECH

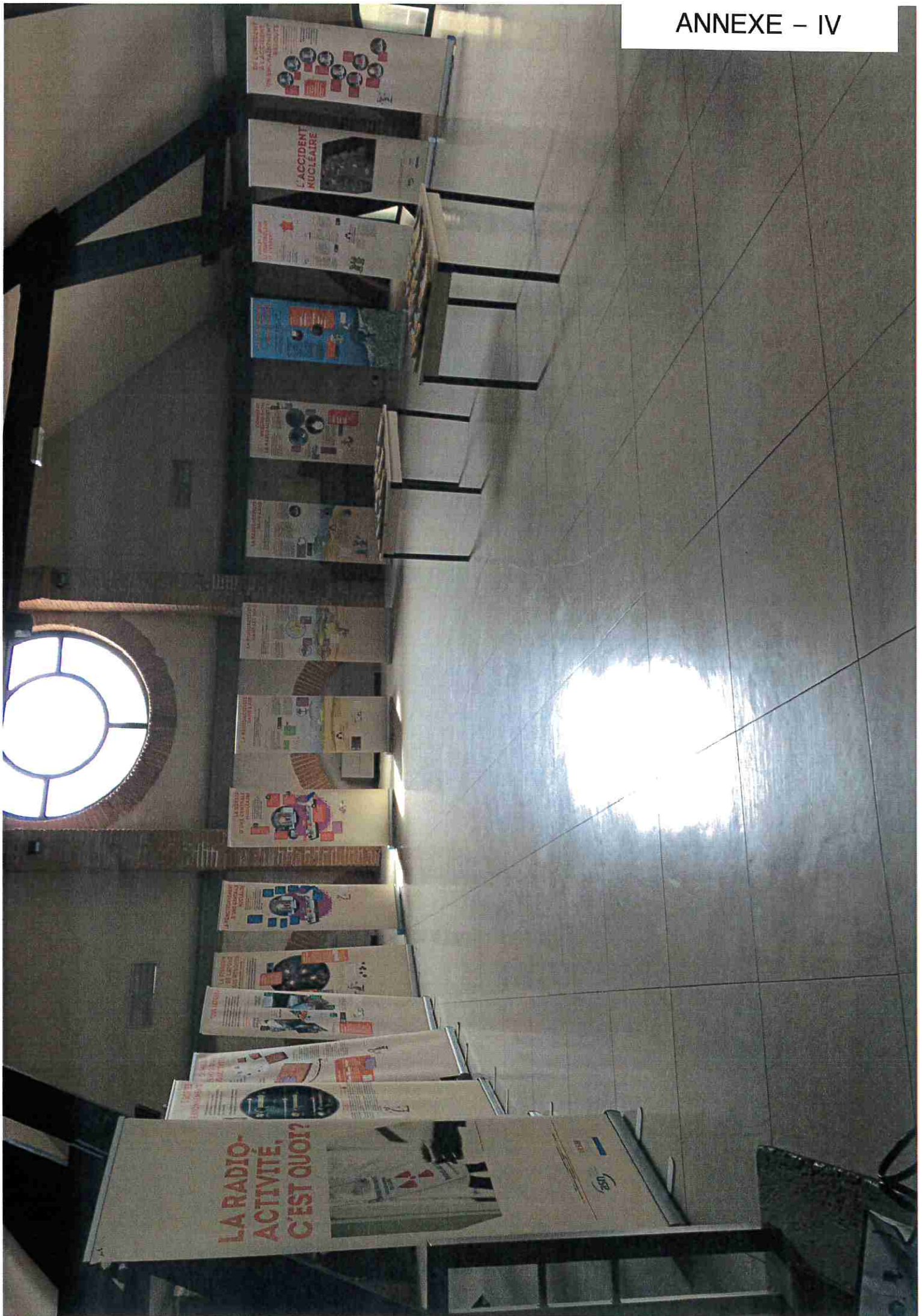
Mission générale de suivi, d'information et de concertation, en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous forme accessible au plus grand nombre.

Article L126-17 du Code de l'Environnement



Mail : cli82@wanadoo.fr
Secrétariat : 05 63 39 71 90
Site internet : www.cligolfech.org



tour de ville

MENU > foyer Gipoulou et résidence Balivernes. Soupe aux choux, betteraves vinaigrette-maquereaux au vin blanc, spaghetti carbonara, salade verte, fromage, liégeois à la vanille.
Menu hall e-garderie. Betteraves vinaigrette, spaghetti carbonara, salade verte, liégeois à la vanille.

BRADERIE > de meubles. La Croix-Rouge, antenne de Valence-d'Agen, organise, samedi 21 avril de 9 heures à 13 heures, une vente de meubles, devant l'ancien Défi Mode, allées du 4-Septembre.

DON > du sang. Une collecte de sang a lieu dans la salle Léo-Gipoulou, aujourd'hui mercredi 18 avril de 10 heures à 14 heures et jeudi 19 de 14 h 30 à 18 h 30.

BRICOLAB > animations. Samedi 21 avril de 9 h 30 à 12 h 30, personnalisation de tee-shirts et création d'autocollants. Participation: 5 € (amener votre tee-shirt). Maison de l'emploi, 29, avenue Jean-Baylet, tél. 05 63 95 58 20.

TRAVAUX > rue de la République. Des travaux de modification de branchement de gaz sont programmés les 18, 19 et 20 avril, rue de la République (partie comprise entre l'office de tourisme et la rue Porte-Neuve). Ces travaux impliquent la fermeture totale de cette voie.

PHARMACIE > de garde. Jusqu'au jeudi 19 avril. Pharmacie des Arcades.

GOLFECHE > exposition. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), par l'intermédiaire de la CLI de Golfec (commission locale d'information), proposent une exposition grand public consacrée à la radioactivité, ses utilisations, ses enjeux et ses risques. Visite gratuite pendant les heures d'ouverture, de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.

GOUDOURVILLE > belote. Le Club des aînés organise un concours aujourd'hui mercredi 18 avril à 14 h 30, dans la salle polyvalente.

ESPALAIS

Cinq jours de fête. Classée parmi les premières fêtes du printemps, du 4 au 8 mai, Espalais vous propose un programme pour tous les âges et pour tous les goûts. Jugez plutôt:

Vendredi 4. À 21 heures, concours de belote.

Samedi 5. À 11 heures, tour du village à vélos fleuris (par vos soins) avec musique. À 12 heures, remise des lots, suivie d'un apéritif offert par le comité. À 14 h 30, concours amical de pétanque en doublettes. À 21 h 30, retraite aux flambeaux. À 22 heures, bal disco gratuit avec les Rythmes de la nuit. À 23 h 30, feu d'artifice musico-visuel.

Dimanche 6. À 10 heures, tournée des fleurs dans les rues du village, avec la banda Les Apéritubes et le char fleuri. À 14 h 30, concours amical de pétanque en triplettes. À 18 h 30, apéritif offert par le comité, avec moules (1,50 € la barquette) et animations avec les Apéritubes, le Club de gymnastique du village, le groupe folklorique « Los Ségaires ».

Lundi 7. À 14 h 30, concours amical de pétanque en doublettes. À 20 heures, repas-spectacle et soirée dansante avec la formation Sucre-Salé, sur le thème années «80»; tarifs: adultes, 20 €, enfants de moins de 12 ans, 8 €; réservations avant le 30 avril, au 06 23 16 84 64, au 06 07 43 42 74 ou au 05 63 39 69 21.

Mardi 8. À 9 h 30, hommage aux morts de la commune. À 10 h 30, randonnée pédestre, puis casse-croûte au retour (participation: 6 €).

Bien entendu, attractions foraines pendant toute la durée de la fête, autour de la salle municipale.

VALENCE-D'AGEN

Très gros succès de la chasse aux œufs

Le grand soleil a eu, hier matin, la riche idée de s'inviter sur le marché hebdomadaire du mardi. Cela tombait juste avec la première animation et la chasse aux œufs organisée par l'Association des commerçants et artisans des Deux-Rives et la ville de Valence-d'Agen. Comme toujours, cette opération a connu un très gros succès puisque plus de 400 «pilhous» ont été récompensés après avoir participé à la chasse aux œufs qui consistait à découvrir des documents qui avaient été disséminés dans le creux de la ville, sur le marché, rue de la République, place Nationale, sur les allées du 4-Septembre et place Chaumeil. Après avoir noté les éléments sur le bulletin de participation, il fallait le ramener à l'office de tourisme, où une belle et grande poche remplie de chocolats était offerte aux «pilhous» qui avaient participé, car tous ont



Il y a beaucoup de monde pour récupérer le bulletin. (photos Michel Bony)

gagné, bien sûr! Il a fallu surveiller de près quelques petits filous tentés de jouer plusieurs fois. Mais Françoise veillait au grain et elle a su les démasquer. Les grands n'ont pas été oubliés, ils avaient la possibilité de rem-

plir un questionnaire relatif aux marchés du mardi et du samedi, des questions qui permettront aux responsables de la commission des foires et marchés de pouvoir les faire évoluer dans le bon sens, sur l'agencement des

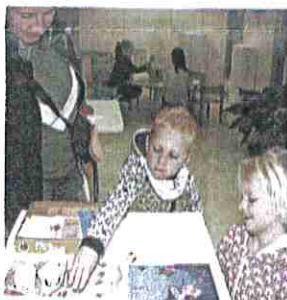
étés, les animations de l'les améliorations et suggé pour donner un plus. Là, un magnifique cabas était à toutes les personnes avaient pris quelques mi pour répondre aux questi



La récompense



Les jeunes ont pu dessiner



Des jeux étaient proposés



Des animations.



La chasse aux œufs a débuté à la boutique l'AC2R.

MALAUSE

Concours de pêche ado du Scion nicolaïte au lac de Bouzigu

C'est le président Daniel Martin qui a pris la parole pour remercier les enfants d'être venus si nombreux participer au concours spécial fruités en ce premier jour de vacances scolaires et M. Large, articles de pêche à Valence-d'Agen; M. Marty, articles de pêche à Moissac; la pizzeria Chez Willy; l'AAPPMA de Valence-d'Agen; la fédération de pêche de Tarn-et-Garonne; le conseil départemental de Tarn-et-Garonne; la mairie de Saint-Nicolas-de-la-Grave et la mairie de Malause pour les coupes et les lots qui ont magnifiquement récompensés ces jeunes pêcheurs. Il s'est en-



Le élu et les organisateurs entourant les jeunes pêcheurs fières de leurs prises

LA DÉPÊCHE
Suivez l'actualité partout avec La Dépêche du Midi!

LA DÉPÊCHE PREMIUM
Vous êtes formidable!

Rendez-vous dans notre agence pour découvrir toutes nos offres d'abonnement et La Dépêche PREMIUM, la version 100% numérique du journal.

D.D.M du 18 avril 2018

LADEPECHE.fr

lundi 25 juin, 09:48, Saint Prosper

Actualité > Grand Sud > Lot-et-Garonne > Puymirol > Santé

Publié le 23/06/2018 à 03:54, Mis à jour le 23/06/2018 à 07:29

La radioactivité, c'est quoi ?

La Santé près de chez vous



Pendant l'exposition, les enfants des classes de CM1 et CM2.

Jeudi dernier, à 10 h 45, à la halle aux grains de Puymirol, l'exposition sur la radioactivité a été accueillie par la municipalité.

21 élèves de l'école du village accompagnés de leur professeur Stéphanie Pianu, issus des classes de cours moyens 1 et 2, ont pu assister au travers de 27 Kakémonos aux différentes formes d'exposition à la radioactivité (naturelle dans l'air, dans les aliments, dans le sol, dans l'eau etc...).

Cette exposition pédagogique au niveau national a été organisée par l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) et relayée par la CLI (Commission locale d'information) de Golfech. La commune de Puymirol a été la seule à présenter l'exposition dans le département.

Les enfants ont pu ainsi se familiariser et répondre à différentes questions générales, qu'ils se posaient sur ce sujet, en l'occurrence : qu'est-ce que la radioactivité ?

La Dépêche du Midi

PUYMIROL LA SANTÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Contenus sponsorisés



Dès le lundi 25.06, en exclusivité chez Lidl
(Lidl)



Astuces pour les propriétaires: ne plus payer de facture d'électricité
(Economiser Son Energie)



La princesse Léonore de Suède se roule par terre pendant le baptême de sa sœur, ses parents très gênés...
(PARENTS.fr)





eli golfach n°3
chemoby P

eli golfach n°4
Documentation
Groupe radioréactifs
groupe Nord -
Catherine

eli golfach n°5
Documentation
Groupe radioréactifs
groupe Nord -
Catherine

eli golfach n°3
Document
Public
Etat

eli golfach n°4
Document
Public
Etat

eli golfach n°3
1 W63
IRSN
Rapport technique
techniques
2008

eli golfach n°4
1 W64
IRSN
Rapport technique
et technique
Joso - 2008

eli golfach n°5
1 W65
IRSN
Rapport technique
et technique
Joso - 2008

eli golfach
Rapport
Technique

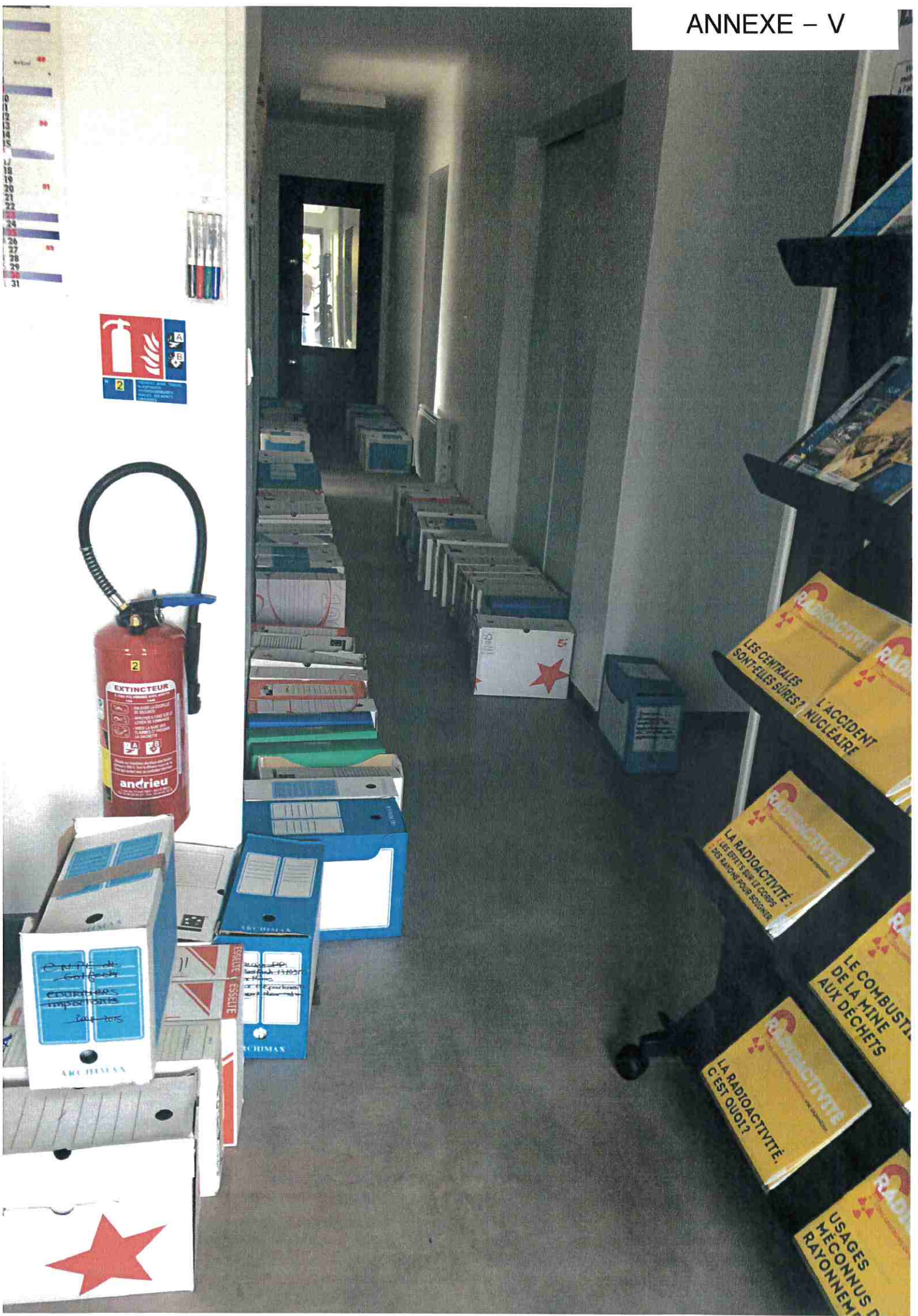
Archives RH
à renvoyer à
Montauban



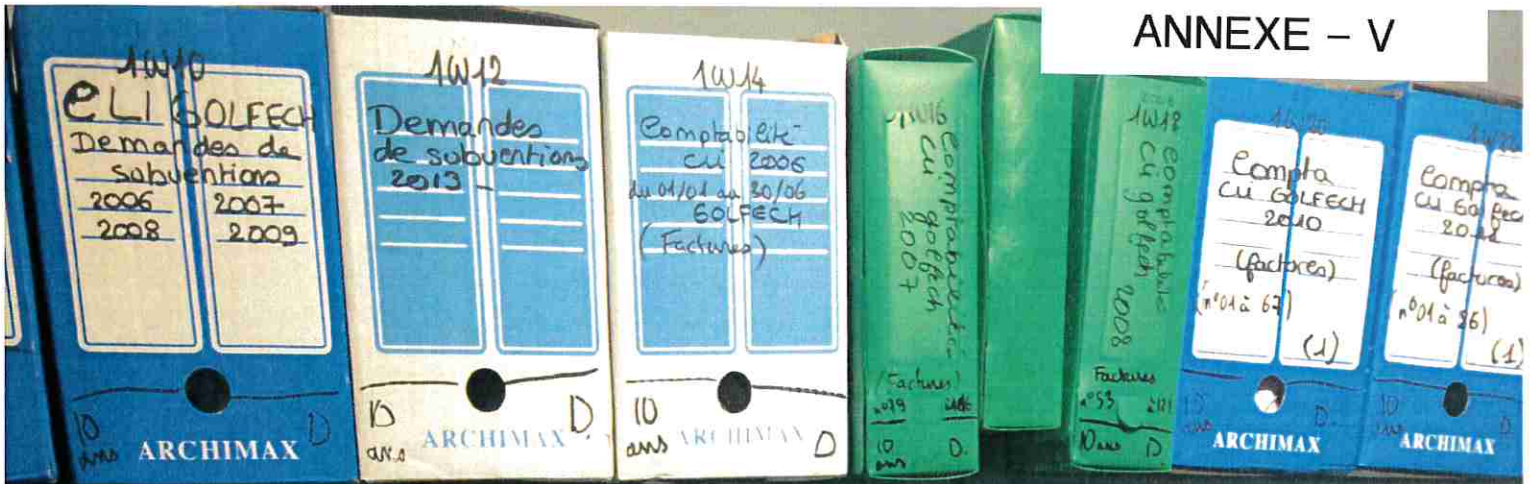












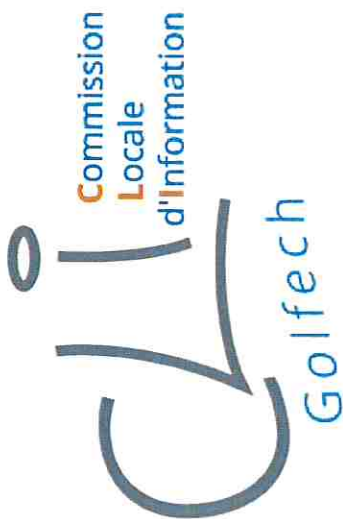


VOYAGE D'ÉTUDE

Département de la Manche
Région Normandie

Du 14 au 16 mai 2018

Photo Port de Cherbourg

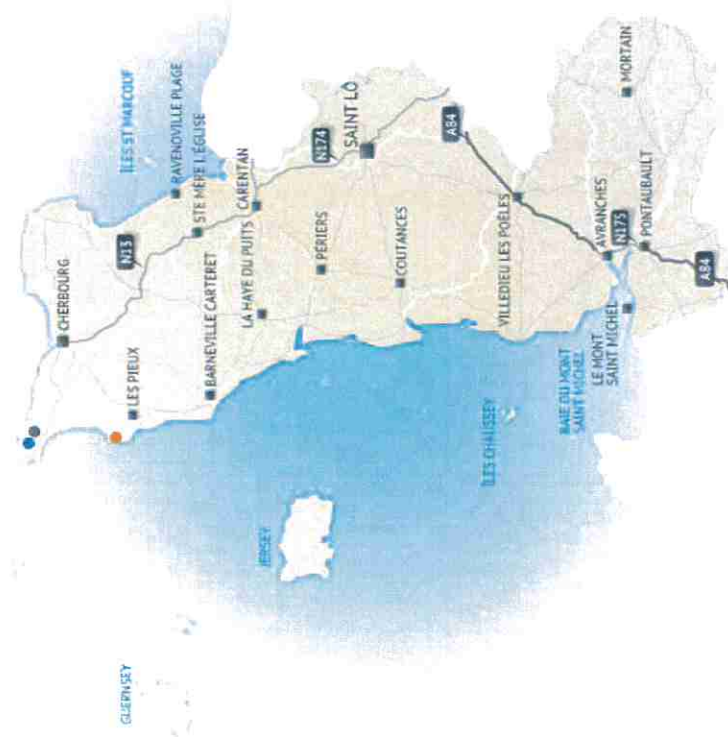


Visite des 3 sites

Le Site Orano - La Hague

L'EPR de Flamanville

Le Centre de Stockage de la Manche (CSM Andra)



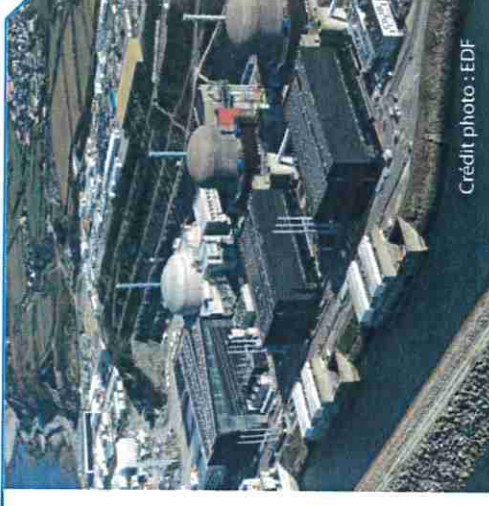
- Site Orano - La Hague
- EPR de Flamanville
- Centre de Stockage de la Manche (CSM Andra)

Des visites très instructives

Une délégation de la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CNPE de Golfech, composée de plusieurs membres du conseil d'administration, a accompagné récemment Mathieu Albugues, en sa qualité de Président de la CLI, a son premier voyage d'études dans le Cotentin. Etaient présents : Mesdames Francine Laroussinie, Christiane Lecorre, Véronique Rossetto et Messieurs Eric Delfariel, Gilles Compagnat, Serge Labat. Participaient également Mesdames Béatrice Beauflis, membre de la CLI et Véronique Auguste, chargée de mission.

Lundi 14 mai, la délégation a été reçue par les présidentes des CLI de Flamanville et du CSM ANDRA (Centre de stockage de la Manche – Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Le Président de la CLI Orano La Hague, retenu par ailleurs, était excusé. Au cours de cette rencontre les membres de ces CLI ont pu échanger en toute liberté sur les sujets d'actualité tels que l'extension du rayon PPI (Plan Particulier d'Intervention) de 10 km à 20 km, le financement des Commissions Locales d'Information ainsi que leur fonctionnement.

Le lendemain, la délégation de la CLI Golfech était accueillie par M. René Charbonnier, Directeur adjoint du site Orano La Hague, centre de retraitement du combustible nucléaire usé, pour une visite de terrain. En effet, soucieuse de la gestion des déchets radioactifs, la délégation souhaitait découvrir les différentes étapes de traitement des combustibles nucléaires usés comme suit : l'entreposage en piscine dès leur arrivée ; les phases de cisailage et de dissolution ; le traitement des effluents gazeux et clarification de la solution à la suite de l'étape dissolution ; les différentes phases d'extraction et de séparation du plutonium, de l'uranium et des produits de fission ; la purification qui permet de nettoyer l'uranium et le plutonium des produits de fission et des actinides les plus nocifs à court terme. Enfin, le conditionnement des déchets : vitrification et compactage. Le même jour, elle rencontrait M. Bertrand Michoud, Directeur de l'aménagement du site EPR (European Pressurized Reactor) de Flamanville 3, pour une présentation exhaustive de cette nouvelle génération de réacteurs nucléaires qui s'inscrit dans la continuité des techniques existantes suivie d'une visite approfondie du chantier. Les récents événements soulignés par la presse nationale concernant les problèmes de soudure du circuit secondaire et les anomalies de la cuve dues à des falsifications à l'usine de Creusot Forget, ont convaincu la délégation de la CLI de Golfech de se rendre sur les lieux afin d'y obtenir des réponses, et ce, pour une meilleure lisibilité de ces deux affaires. Au cours de cette visite, la délégation a questionné spontanément son accompagnateur sur tous les sujets souhaités.



Crédit photo : EDF



Crédit photo : EDF

...suite...

Ainsi, ce marathon nucléaire de deux jours s'est achevé le mercredi 16 mai par la visite du 1er Centre de stockage des déchets radioactifs en France géré par l'ANDRA, dont l'objectif était de regrouper les déchets à faible ou moyenne radioactivité provenant de certains centres de recherche et centrales nucléaires qui, par le passé, étaient jetés en l'état en pleine océan. L'exposé introductif sur les activités de l'Andra et du centre a été complété par une visite des différentes installations de contrôle et de sa couverture végétale : les chambres de mesure des eaux, les appareils de contrôle de l'air, de la pluie et du vent situés à la station de surveillance atmosphérique. Il est à noter que les déchets ont été empilés les uns sur les autres en forme de pyramide et immobilisés par du gravier. Les tumulus ont été recouverts d'un tapis herbeux appelé communément « couverture constituée de différentes couches. Ce dispositif, mis en place entre 1991 et 97, recherchait l'effet parapluie afin d'empêcher l'eau d'atteindre les colis et d'éviter toute contamination des nappes souterraines. De plus, elle protège le stockage de toutes intrusions humaines, animales ou végétales (racines). Année 1969, les premiers colis de déchets accueillis sont les déchets hospitaliers en particulier le radium utilisé pour le traitement du cancer. 1994 dernier colis puis le stockage est fermé afin de préparer la phase de surveillance qui a démarré en 2003 pour une durée de plusieurs siècles. La Directrice du site, Mme Florence Espiet-Subert a longuement échangé avec le Président Mathieu Albugues et les membres de la délégation. Il a été convenu de recevoir un représentant du CMS ANDRA en 2019 lors d'une assemblée générale publique de la CLI Golfech.



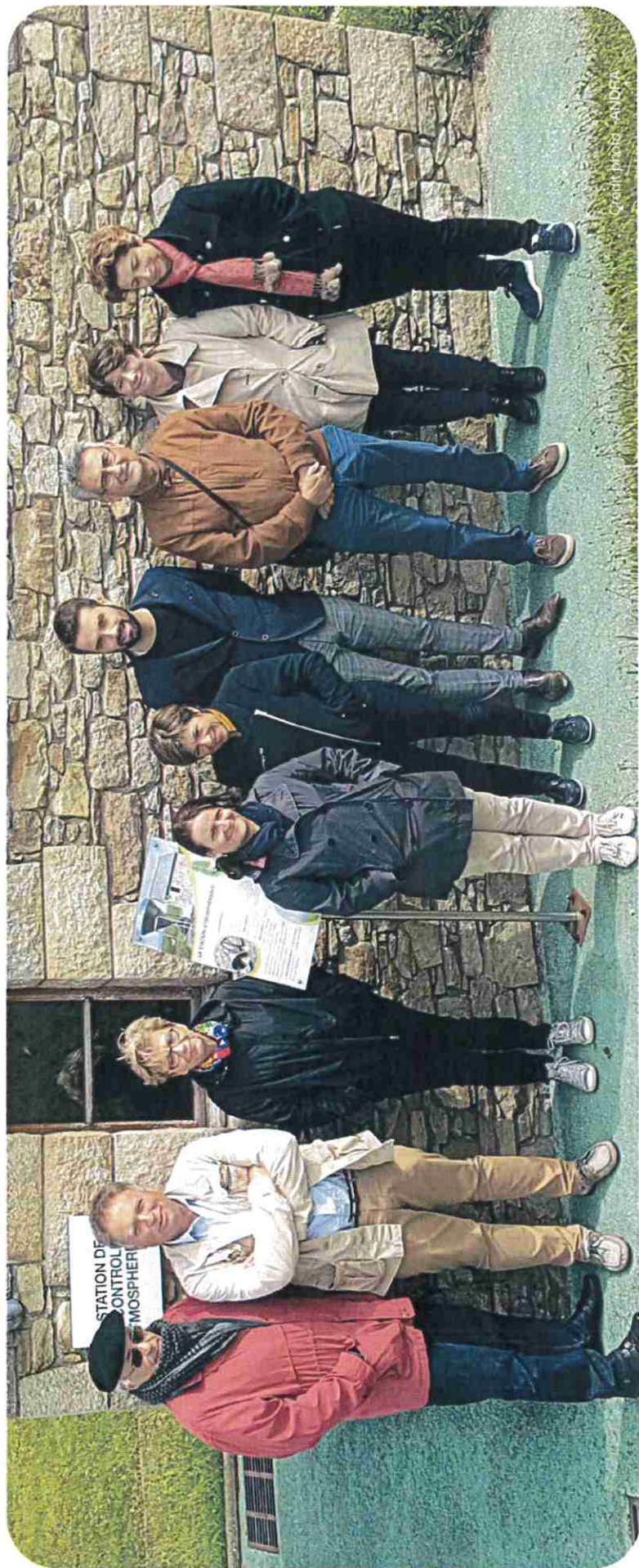
Credit photo : ATC



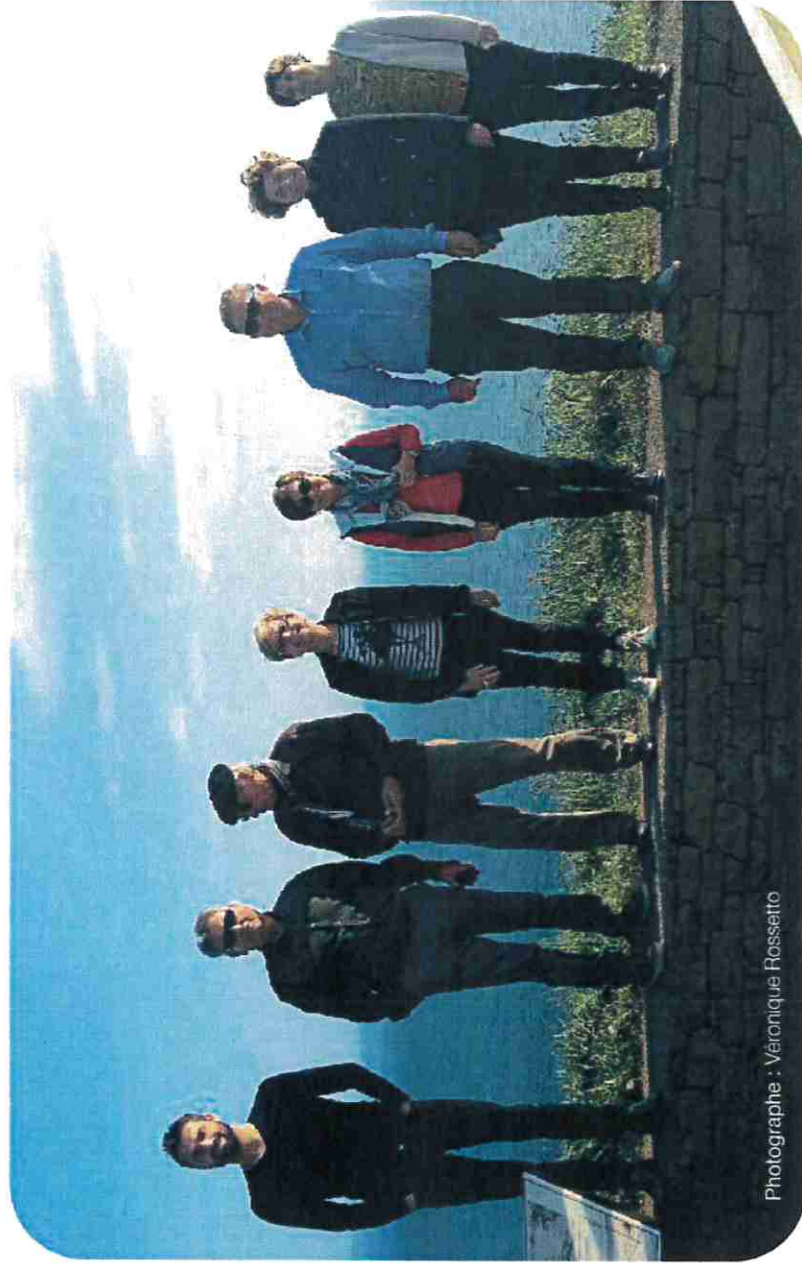
Credit photo : ATOMS



LE GROUPE



— LE GROUPE —



Photographe : Véronique Rossetto

Mathieu Albugues
Gilles Compagnat
Serge Labat
Christiane Lecorre
Francine Laroussinie
Eric Delfariel
Véronique Auguste
Béatrice Beaufrils

— LE GROUPE DES FILLES —



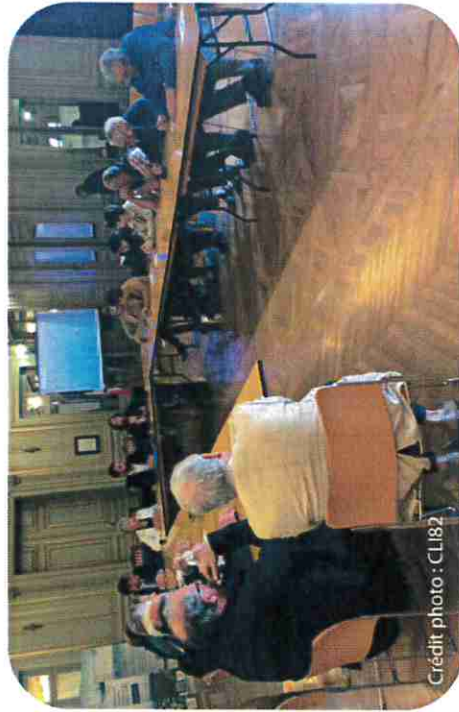
Photographe : Veronique Auguste

Béatrice Beauvils
Francine Laroussinie
Christiane Lecorre
Véronique Rossetto

RENCONTRE AVEC LES COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION DE LA MANCHE

Lundi 14 mai 2018

Le Président Albugues est entouré de Madame Yveline DRUEZ,
Présidente de la CLI CMS ANDRA et Maire de La Hague,
et de Madame Valérie NOUVELLE, Présidente de la CLI de Flamanville.
Étaient également présents les membres des CLI concernées.



— RENCONTRE AVEC LES COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION DE LA MANCHE —

Lundi 14 mai 2018



— VISITE DU SITE ORANO LA HAGUE —

Mardi 15 mai 2018

PROGRAMME

08h00 Arrivée de la délégation à Orano la Hague

08h15 Présentation des activités

09h30 Visite des installations

Passage aux vestiaires

- Atelier de déchargement à sec des combustibles usés
- Piscine d'entreposage des combustibles usés
- Atelier de vitrification
- Salle de conduite de l'usine

11h45 Retour aux vestiaires

12h00 Fin de visite – Départ vers le CNPE de Flamanville



—
**VISITE DU
SITE ORANO
LA HAGUE**

Mardi 15 mai 2018

—
La délégation remercie
chaleureusement
René Charbonnier pour
son accueil et la qualité de la
visite proposée



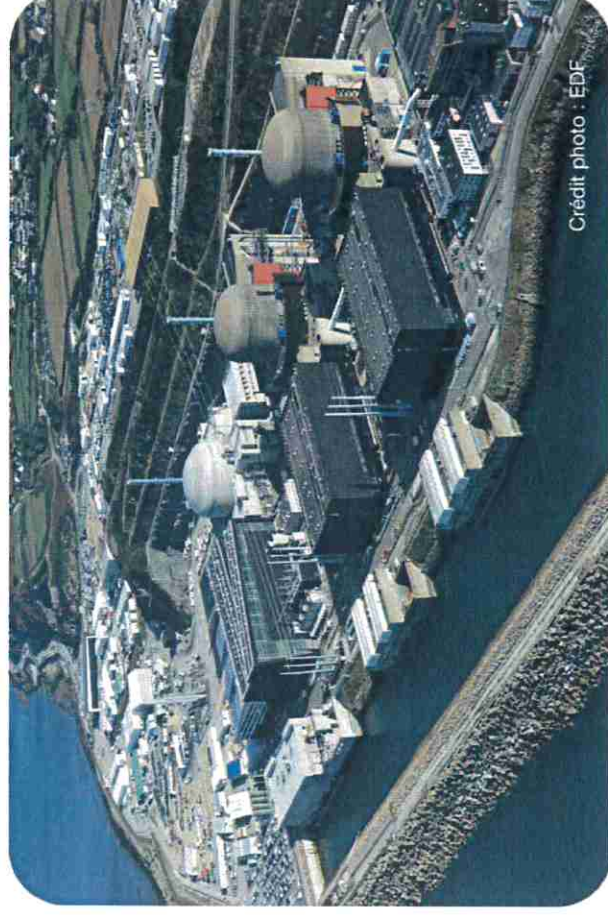
Credit photo : Orano

— VISITE DU CHANTIER DE L'EPR DE FLAMANVILLE —

Mardi 15 mai 2018

PROGRAMME

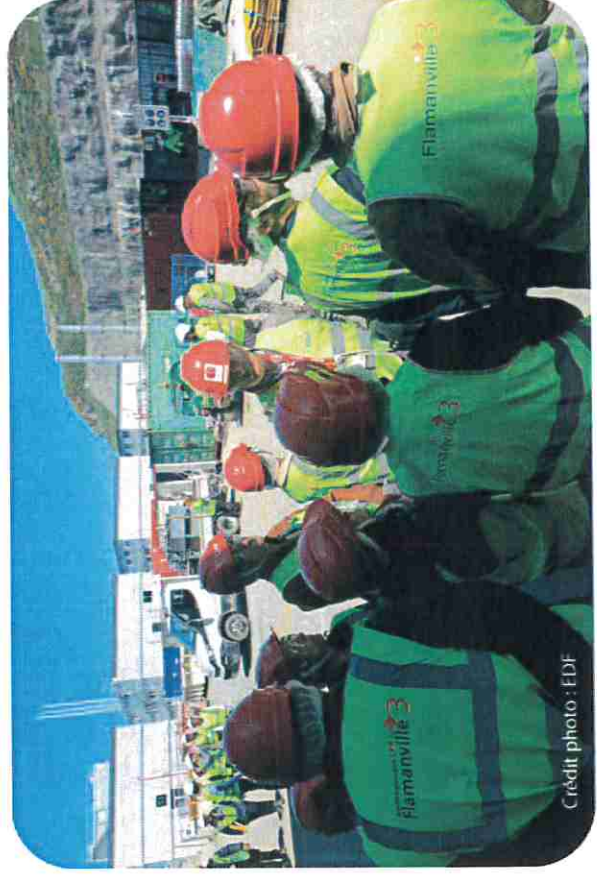
- 12h45** Accueil au Poste Nord, situé à l'entrée du chantier EPR
- 13h00** Déjeuner plateaux repas en présence de Bertrand Michoud, Directeur de l'Aménagement Flamanville 3
- 14h15** Conférence : présentation du projet Flamanville 3
- 15h15** Visite du chantier Flamanville 3
- 17h30** Départ du site



Crédit photo : EDF

— VISITE DU CHANTIER DE L'EPR DE FLAMANVILLE —

Mardi 15 mai 2018



— VISITE DU CHANTIER DE L'EPR DE FLAMANVILLE —

Mardi 15 mai 2018

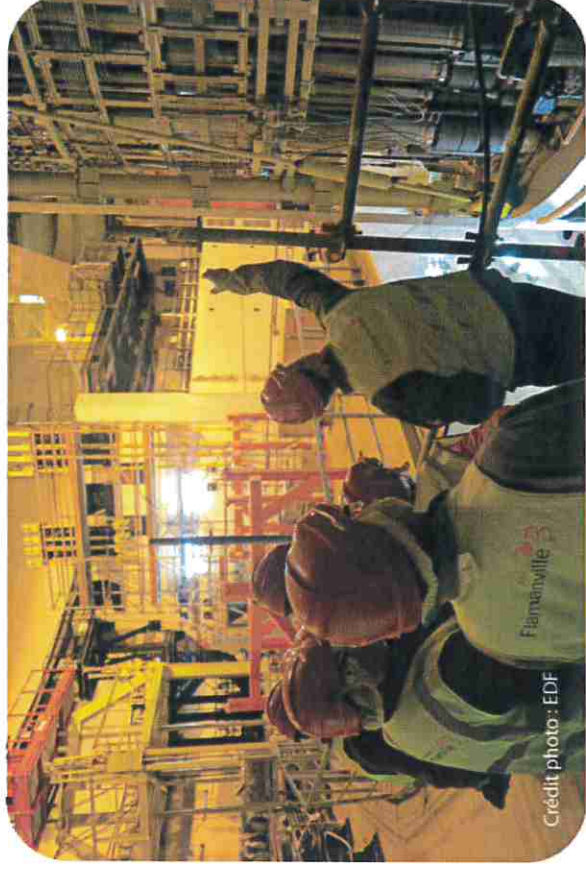


— VISITE DU CHANTIER DE L'EPR DE FLAMANVILLE —

Mardi 15 mai 2018



Crédit photo : EDF.



Crédit photo : EDF.

— VISITE DU CHANTIER DE L'EPR DE FLAMANVILLE —

Mardi 15 mai 2018



La délégation remercie chaleureusement Bertrand Michoud directeur de l'aménagement de Flamanville 3 pour son accueil et la qualité de la visite proposée

— VISITE DU CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE —

Mercredi 16 mai 2018

PROGRAMME

- 09h00** Bâtiment d'accueil du public
- 09h15** Accueil de Mme Florence ESPIET-SUBERT,
directrice du centre de stockage
- 09h30** Conférence : présentation du site
- 10h00** Débat
- 10h30** Visite des installations suivantes :
- Chambre de collecte des eaux pluviales et des eaux de drainage de la couverture
 - Station de surveillance atmosphérique
 - Bassin d'orage
- 12h00** Départ du site



VISITE DU CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE

Mercredi 16 mai 2018

La délégation remercie
chaleureusement
Florence Espiet-Subert
pour son accueil et la
qualité de la visite proposée

- ◆ Etablissement public (EPIC)
- ◆ Indépendant des producteurs
- ◆ 650 salariés



Siège social

- recherche et développement



Centre Meuse/Haute-Marne

- recherche, expérimentation

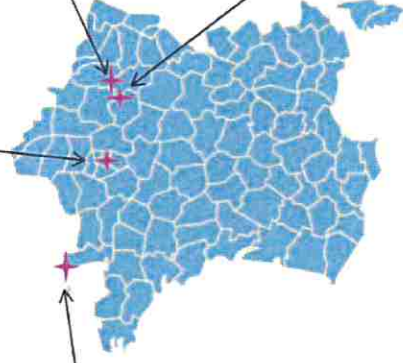
Centre de stockage de la Manche

- surveillance



Centres industriels de l'Aube

- stockage
- regroupement, entreposage

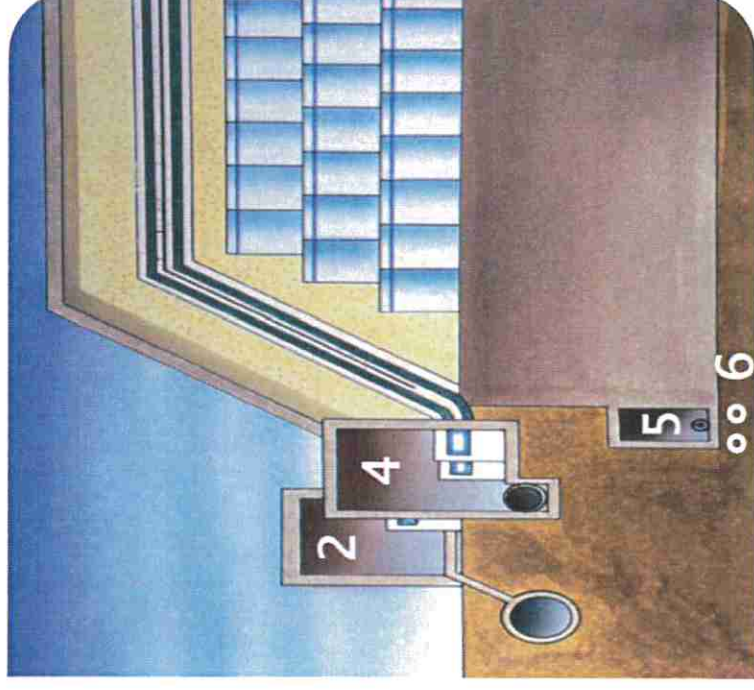
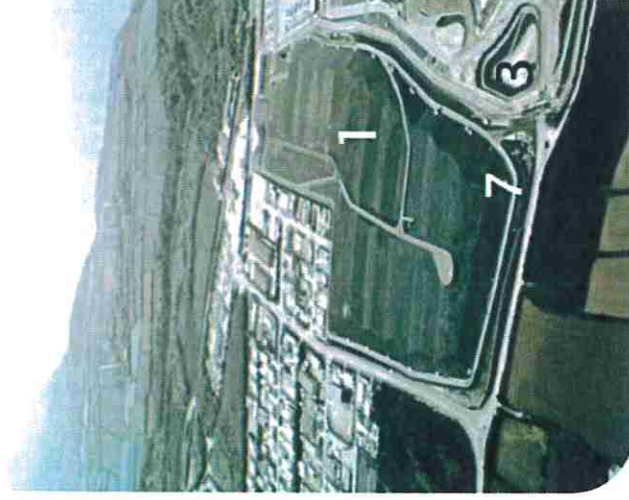


Credit photo : ANDRA

— VISITE DU CENTRE DE STOCKAGE DE LA MANCHE —

Mercredi 16 mai 2018

1. Topographie
2. Réseau pluvial
3. Bassin d'orage
4. Drainage couverture
5. Réseau Séparatif Gravitaire Enterré
6. Drainage profond
7. Bâtiment des bassins



—
UN GRAND MERCI
À TOUS POUR LA
RÉUSSITE DE CE
VOYAGE D'ÉTUDE
—

CLI
Commission
Locale
d'Information
Golfech



Crédit Photo : ANDRA

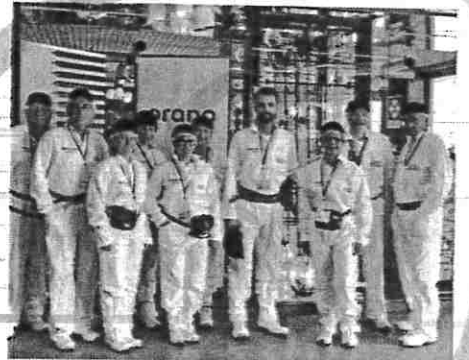
Le
Riverain
Votre mensuel gratuit

Juillet-Août 2018 ♦ Parution n°11
 f leriverain82

À NE PAS MANQUER



VALENCE D'AGEN ♦
 1^{re} fête des commerçants



GOLFECH ♦
 Visites instructives pour la CLI

À LA UNE ♦ SPÉCIAL ÉTÉ

Le plein de festivités

Pendant ces deux mois d'été et de vacances pour certains, nos villes et villages vous proposent de très nombreuses manifestations. Pour tous les âges et pour tous les goûts ! Retrouvez-les dans nos pages, sous forme d'agenda. Notez les dates et courez-y !



© Solar - x

G H I J



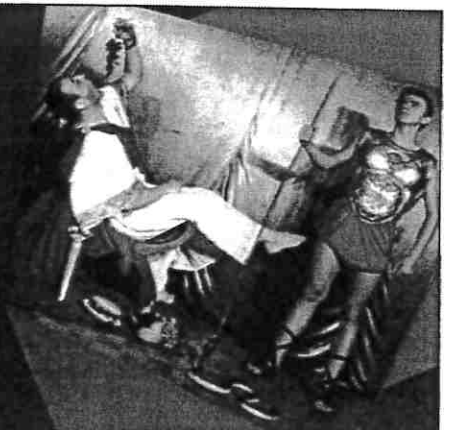
LE MAG' ♦
 Les jeux de l'été



**LES SOIRÉES DE
 VILLASCOPIA**

SOIRÉES SPECTACLES
 BANQUET ROMAIN

05 53 68 08 68
www.villascopia.com





















assemblée générale

La CLI de la centrale de Golfech a fait son bilan public

La commission locale d'information (CLI) auprès de la centrale nucléaire de Golfech a tenu son assemblée générale tout récemment à Saint-Nicolas-de-la-Grave. La CLI est chargée d'une mission générale d'information, de suivi et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement.

Depuis juillet 2018, le plan particulier d'intervention (PPI) autour de Golfech concerne 106 communes sur trois départements. Lors de cette assemblée générale, il était important d'expliquer et d'informer la population sur cette extension du PPI qui concerne maintenant 150 000 personnes. Le président de la CLI Mathieu Albugues a ouvert l'assemblée en demandant à Gilberte Dirat adjointe au maire d'accueillir les participants. Marie-José Mauriège, vice-présidente du conseil départemental a commenté l'extension de la zone. La réunion a été officiellement lancée et a permis de décliner toutes les fonctions et les missions de la CLI devant plus d'une quarantaine de maires ou de leurs représentants. Le directeur de la centrale nucléaire de Golfech Nicolas Brouzeng, était présent avec ses proches collaborateurs



A Saint-Nicolas-de-la-Grave, le public était nombreux pour participer l'assemblée générale de la CLI. / Photo DDM, Marie-Claude T.

ainsi que Christiane Lecorre première adjointe de Valence-d'Agen, conseillère départementale et membre du conseil d'administration de la CLI.

Une présentation sur la gestion des déchets nucléaires a été faite par Élisabeth Salat de l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) pour expliquer les mesures mises en place pour encadrer la gestion des déchets. Michèle Tallec d'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) chargée de mission à la direction sûreté environnement et straté-

gie filières, a apporté des précisions sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactif qui encadre les actions. Bertrand Frémaux de l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) a complété ces explications techniques qui assurent la sécurité des populations actuelles et futures lors du stockage des déchets qui doivent rester sécurisés pour des millénaires et plus dans le cas de certains rejets. Les bilans moral et financier du CLI ont été approuvés à l'unanimité.

Le débat public géré par notre confrère Rémi Constant a été ou-

vert et des questions sur les risques posés. C'est le directeur du site, Nicolas Brouzeng et les spécialistes qui ont apporté leurs réponses qui n'ont pas satisfait les opposants au nucléaire présents. Le débat reste donc ouvert. La réunion s'est terminée tardivement. Le président conclut que la CLI reste mobilisée et attentive sur tous les sujets évoqués.

A noter : une exposition itinérante ASN / IRSN : « La Radioactivité c'est quoi ? » de 27 panneaux est à disposition des communes et les maires des nouvelles communes intégrées vont avoir le soutien de la préfecture pour mettre en place le PPI sur leur territoire.









RÉUNION PUBLIQUE

Le mercredi 21 novembre 2018 à 19h30

*Salle culturelle Jules Fromage
Avenue le Moutet - Saint Nicolas de la Grave (82210)*

Assemblée générale statutaire publique

La gestion des déchets radioactifs

■ Situation actuelle :

● Intervention de l'IRSN* :

Présentation des différentes catégories de déchets radioactifs

● Intervention de l'ANDRA* :

Gestion des déchets radioactifs

Présentation du Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR)

■ Quelle est la situation au sein du site de Golfech ?

● Intervention de l'ASN* :

Mise en oeuvre de la réglementation

■ Prise de parole du public

Exposition itinérante (ASN/IRSN) : La radioactivité c'est quoi ?

*IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) / *ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)

*ASN (Autorité de sûreté nucléaire)



Atelier « TERRITORIES » dédié à la gestion post-accidentelle

Rencontre et partage avec des acteurs locaux japonais ayant été confrontés aux conséquences de l'accident de Fukushima

Mardi 11 décembre 2018

9.30 – 17.00

Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux
(amphithéâtre Badinter, immeuble Gironde)

ORDRE DU JOUR

- 09:30-10:00 Accueil Café
- 10:00-10:10 Introduction de la journée
Alain Renard (président de la CLIN du Blayais)
- 10:10-10:30 Présentation du projet TERRITORIES et de l'objectif de l'atelier
Marie Simon-Cornu (IRSN) et Pascal Croüail (CEPN)
- 10:30-11:30 « Après l'accident de Fukushima, [R]établir des liens entre Science, Vie et Confiance »
Ryoko Ando (Ethos in Fukushima)
Les habitants du village de Suetsugi ont été confrontés aux difficultés liées à la présence de la radioactivité dans leur vie quotidienne. Dans sa présentation, Ryoko Ando propose une description de ce qui a été mis en place par les habitants eux-mêmes pour évaluer la situation radiologique de leurs espaces de vie (grâce à la mesure de la radioactivité) et éclairer leurs choix (rester ou partir du territoire)
- 11:30-12:30 « Les dommages causés par l'accident de Fukushima à la production et l'industrie fruitière. Les mesures mises en œuvre par les coopératives agricoles locales - le cas de la pêche et de l'Anpokaki® »
Hiroshi Takahashi (Fukushima Mirai Agricultural Coopérative)
Un responsable de la Coopérative Agricole 'Fukushima Mirai Agriculture', plus particulièrement en charge de la promotion de l'agriculture dans le district de Date, présentera les difficultés rencontrées par les producteurs après l'accident de Fukushima, les mesures mises en place par la coopérative agricole pour caractériser et améliorer la situation radiologique des espaces cultivés, puis promouvoir les produits auprès des consommateurs, et tenter ainsi de redynamiser la production et la vente de deux fruits emblématiques de la région de Fukushima : la pêche et le kaki.



- 12:30-14:00 Déjeuner
Projection du film (en japonais sous-titré en anglais) : « *Regaining confidence after the Fukushima Accident: the Story of the Suetsugi village* »
- 14:00-15:00 « La reprise des activités agricoles à Yamakiya, village anciennement classé en zone d'éloignement durable et à accès restreint (municipalité de Kawamata) »
Akihiko Hirono (Horticulteur) & Tetsuo Yasutaka (AIST)
M. Akihiko Hirono, horticulteur à Yamakiya, présentera la reprise de l'activité horticole initiée par ses parents avant l'accident : la culture du lisianthus (Eustoma), fleur utilisée dans l'art traditionnel japonais ikebana.
M. Tetsuo Yasutaka présentera le rôle des experts scientifiques pour aider les communautés rurales à reprendre leurs activités agricoles, et créer de nouvelles synergies entre les municipalités pour remédier à la situation de contamination post-accidentelle.
- 15:00-16:00 « Approches et contremesures agricoles mises en œuvre en Biélorussie, depuis l'accident de Tchernobyl »
M. Andrei Mostovenko (Institut de radiologie de Gomel)
M. Mostovenko présentera les différents types de contre-mesures agricoles mises en œuvre en Biélorussie ainsi que leur efficacité pour réduire la radioactivité contenue dans les produits alimentaires. Il présentera également les éléments d'information délivrés aux habitants des villages contaminés et les projets et moyens mis en œuvre pour le développement d'une culture de radioprotection pratique au sein de la population locale, en commençant par les élèves des écoles primaires et de collèges.
- 16:00-16:30 La sensibilisation des élus locaux par la CLIN du Blayais grâce à l'outil OPAL : pour une meilleure préparation à la gestion des situations de crise et post-accidentelles
Florian Guillaud et Xavier Paulmaz (CLIN du Blayais)
- 16:30-17:00 Discussion générale



Coping with uncertainty for improved modelling
and decision making in nuclear emergencies

MUTADIS



Présentation de l'atelier CONFIDENCE

“Les acteurs locaux face à un accident
nucléaire et ses conséquences : quelles
ressources pour comprendre et agir face à
la complexité et l’incertitude ?”

Stéphane Baudé (Mutadis)

Réunion du GPPA, 3 octobre 2018

Recap réunions 2018 CLI GOLFECH

BUREAU : le 7 mars

CA : le 31 janvier, le 6 juin et le 9 octobre

AG et réunion publique : le 21 novembre

Commission « *Fonctionnement, Rejets et Impact sur l'environnement* » : le 26 avril et le 27 septembre

Commission « *Facteurs Sociaux, Organisationnels et Humains* » : le 3 mai

Commission « *Protection des Populations* » : le 23 mai

REUNIONS EXERCICE NATIONAL DE CRISE NUCLEAIRE AU CNPE DE GOLFECH

22 novembre 2017 : réunion préparatoire (Préf 82)

19 janvier : GT Communication (Préf 82)

23 janvier : GT Initiatives de terrain, Implication des territoires et Mesures (Préf. 82 et SDIS 82)

25 janvier : GT Post-accidentel (Préf 82)

16 février : GT Post-accidentel (Préf 82)

5 mars : GT Communication et Initiatives de terrain (Préf 82)

7 mars : GT Post-accidentel (Préf 82)

9 mars : Comité de Pilotage (Préf 82)

12 mars : 3 réunions

Point presse au CNPE de Golfech

Réunions élus + services du CNPE + Services de l'Etat au CNPE de Golfech

Réunion publique d'information salle Léo Gipoulou à Valence d'Agen

14 mars : GT Implication des territoires + 2 tests audioconférences (Préf 82)

20 mars : réunion finalisation (Préf 82)

27 mars et 28 mars : exercice

Dans le cadre de l'extension du rayon PPI, voici les réunions qui ont été orchestrées en amont par les préfetures du 82, 47 et 32

14 février : réunion à Golfech

15 février : réunion à Lectoure

26 février : réunion à Bon-Encontre